

BULLETIN TRIMESTRIEL  
n° 463 - Octobre 2015

Dossiers  
d'actualité

Questionnement

Reconversion

Informations  
pratiques

Vie  
de l'Association



# ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIERE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

# MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

## ETAT-MAJOR DES ARMEES

Ordre du jour n° 6556

du général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées

Monsieur le secrétaire général pour l'administration,  
Messieurs les chefs d'état-major d'armée,  
Messieurs les officiers généraux,  
Officiers, sous-officiers, officiers marinières, soldats, marins, aviateurs et gendarmes,  
Personnels civils de la défense,

Quel beau symbole de voir regroupés pour cette cérémonie : civils et militaires, le secrétaire général pour l'administration et les chefs d'état-major d'armée.

Quel beau symbole que cette cérémonie des couleurs alors que nous nous trouvons désormais rassemblés sur ce site de Balard à partir duquel l'ensemble des opérations militaires françaises sont désormais commandées.

Quel que soit le lieu, c'est toujours le même cérémonial qui accompagne une cérémonie des couleurs : immuable, il est simple, dépouillé ; il est beau et lourd de sens. Le silence se fait et les regards convergent. Pour nous tous, qui sommes engagés au service de la défense de notre pays, les plis de notre drapeau renferment les raisons de vivre qui sont autant de raisons de s'engager pour sauver ce qui donne un sens à la vie.

**Ce qui nous rassemble** ce matin autour de ces trois couleurs qui flottent au vent est en fait bien plus qu'une cérémonie symbolique pour marquer notre regroupement sur le site de Balard.

**Ce qui nous rassemble**, c'est d'abord la conscience d'une mission exercée pour l'intérêt supérieur de la Nation. L'actualité nous renvoie chaque jour les échos d'une situation sécuritaire qui se dégrade; elle nous ramène aux fondements de nos responsabilités, communes et mutuelles, au service de notre pays. Chacun d'entre nous, à la place qui est la sienne, porte une part de la collectivité nationale.

**Ce qui nous rassemble**, c'est un héritage commun : celui de ceux qui nous ont précédés, de l'histoire du ministère qui s'est construite à l'îlot Saint Germain, à l'hôtel de la Marine, à la cité de l'air, à Bellechasse, à Bagneux, et sur bien d'autres sites encore. Aujourd'hui à Balard, le fil de l'histoire continue.

**Ce qui nous rassemble**, c'est une nouvelle étape sur le long chemin du nécessaire rapprochement des différentes fonctions qui contribuent à l'efficacité opérationnelle. Ce long chemin a débuté au lendemain du désastre de 1940, avec la création de l'État-major général de la défense nationale confié à l'époque au général Béthouart. C'était la première fois qu'un état-major interarmées était constitué. Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de convaincre que la victoire n'est possible qu'avec un commandement des armées efficace et avec la bonne combinaison interarmées, du renseignement, de l'administration, des soutiens, de la planification et la conduite des opérations.

Une armée n'est forte que par la somme de ses compétences, par l'addition de ses talents.

**Ce qui nous rassemble**, c'est aussi un ensemble cohérent et fonctionnel, dans lequel nous allons travailler ensemble à la cohésion et au bon fonctionnement. Je rends hommage à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet Balard. C'était un projet long, difficile, complexe. Nous pouvons en être collectivement fiers.

**Ce qui nous rassemble**, c'est enfin un socle commun de valeurs : le sens du service et du bien commun, le désintéressement, la primauté à l'opérationnel, la fraternité.

Ce sont ces valeurs qui forment notre valeur, le succès des armes de la France.  
notre force, avec comme seul but : le succès des armes de la France.

Paris, le 3 juillet 2015

« **L'état militaire** exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice.  
Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique **méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation.** »  
(Art. 1<sup>er</sup> de la loi portant sur le statut des militaires.)



## Le mot du Président

Mes chers camarades

L'actualisation de la Loi de Programmation Militaire trace de nouvelles priorités et de nouvelles voies d'action pour nos forces armées.

**On voit enfin apparaître, peu à peu, à sa place, c'est-à-dire la première, la nécessité fondamentale d'assurer en tout temps la sécurité des citoyens.**

Bien entendu l'urgence de la situation, qui ne semblait pas correctement prise en compte dans le Livre blanc, impose une fois encore quelques replâtrages rapides. Il serait temps maintenant de mettre sur pied une architecture de protection de la population qui englobe l'action de tous les acteurs concernés. Les armées ont déjà esquissé des amorces de réponse dans les limites de leurs responsabilités, "Au contact" pour l'Armée de Terre par exemple, mais c'est du gouvernement et du Parlement que nous attendons enfin **une réflexion globale et des propositions concrètes.**

**Ce sujet mérite un travail en profondeur de l'Assemblée Nationale et du Sénat afin qu'émerge un consensus indispensable.**

Il est évident aussi que la sécurité de nos concitoyens est indissociable de la sécurité des européens et qu'une action efficace ne peut être menée dans ce domaine qu'en coordination étroite et toujours renforcée avec les pays de l'Union Européenne. Les événements se précipitent, la crise grecque, l'augmentation spectaculaire et désordonnée des flux migratoires nous interpellent et nous font craindre que notre nation, comme les autres pays de l'Union, soit peut-être à brève échéance à la croisée des destins. Il faut y voir plus clair désormais sur **la cohérence** de notre politique diplomatique et d'aide économique, nos interventions militaires et la protection des citoyens.

**Cette rentrée verra aussi se mettre en place une nouvelle organisation de concertation sociale au sein du ministère de la Défense.** C'est un chemin ardu qu'il va falloir tracer ; il nécessite, de la part de tous les acteurs : bonne foi, confiance et détermination. La seule voie passe par la négociation entre acteurs responsables et reconnus. Nous souhaitons apporter notre contribution active et constructive à ce projet essentiel.

Cet avenir nouveau pour l'action de nos armées doit être bâti sur un consensus fort, loin si possible des querelles partisans. Cela nécessite un engagement de chacun d'entre nous afin de soutenir, d'aider et d'éclairer les responsables politiques dans la mesure de nos expertises et de notre enthousiasme.

Bonne rentrée à tous.

Le Vice-Amiral (2S) Michel OLHAGARAY - Président de l'ANOCR

Pour toute insertion dans le Bulletin, hors Nécrologie, adresser textes et photos à [bulletin@anocr.com](mailto:bulletin@anocr.com)

## Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers

Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080-JO du 8 décembre 1911 page 9814/A

**Reconnue d'utilité publique par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)**



Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris

Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07

Tél. 01.44.18.92.18 - Fax 01.45.51.41.76 - CCP 492 75 R Paris

Courriel : [anocr@orange.fr](mailto:anocr@orange.fr)

Site internet : [www.anocr.com](http://www.anocr.com)

Métro : Latour-Maubourg ou École Militaire

Directeur de la publication : Michel Olhagaray

Rédacteur en chef : Jacques Dupré



Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet,

Daniel Valery, Bernard de Bressy, François Chauvancy,

Emmanuel Dieudonné, Thierry Llorca,

Impression : Lavauzelle Graphie

Dépôt légal : Octobre 2015 - ISSN 0762.01 01

Commission paritaire : 0516 G 88248

Tirage : 9900 exemplaires - 4 numéros/an - 3 €/ex

Tarifs cotisation et abonnement : 3° de couv.





# L'OTAN À L'ÉPREUVE DE LA CRISE UKRAINIENNE

## LA CRISE UKRAINIENNE : UN RÉVÉLATEUR ?

*Par le général (2S) J.-J. CAHUET*

Alors que les Etats Unis se tenaient prudemment en retrait derrière l'OTAN pour la gestion globale de la crise ukrainienne et que David Cameron était consommé dans une campagne électorale très difficile, mais finalement victorieuse, l'Allemagne et la France ont eu un créneau favorable à une activité diplomatique intense au cours du second semestre 2014 et des premiers mois de 2015, profitant aussi des flous d'une commission européenne en cours de renouvellement.

Tandis que la Russie se trouvait petit à petit étranglée par les mesures de blocus économique et l'organisation de la baisse progressive des prix du baril de pétrole au niveau mondial, un réel risque d'extension du conflit s'est développé, dont les conséquences auraient pu devenir incontrôlables. Cependant, l'Allemagne restait dépendante de la Russie pour son approvisionnement en énergie, et la France se devait de gérer au mieux les conséquences pour son agriculture et son industrie des mesures de contrainte économique. Elle devait surtout maintenir la possibilité de livraison des deux BPC MISTRAL vendus à la Russie par la précédente majorité, tout en cherchant à minimiser la facture qu'allait constituer pour le contribuable l'éventuelle rupture du contrat. La suite a montré que nous avons perdu sur

les deux tableaux, le coût indiqué serait de l'ordre de 950 millions d'euros et pourrait être plus élevé, même si de possibles acquéreurs se seraient portés candidats.

C'est dans ce contexte complexe que les accords de Minsk II ont pu être obtenus à l'arrachée le 11 février 2015 par Mr François Hollande et M<sup>me</sup> Angéla Merkel, et qu'ils sont depuis lors globalement mis en œuvre sous le contrôle d'observateurs de l'OSCE même si des incidents sont régulièrement signalés dans l'est ukrainien. Compte tenu de la longueur et de la porosité de la frontière russo-ukrainienne, un tel contrôle ne peut être que partiel.

Ainsi l'Union Européenne, dont les offres d'adhésion à l'Ukraine conjointes à celles de l'OTAN, sont pour partie à l'origine de la crise, a révélé sa totale incapacité à peser sur les événements. Le nouveau président de la Commission, M. Jean-Claude Junker en a tiré immédiatement les conséquences en proposant d'avancer dans la création d'une force armée européenne. Manifestement, sa proposition n'a pas recueilli une adhésion massive. Et pourtant ?

Le Colonel Jérôme Goisque, chef du bureau OTAN à l'EMA, a bien voulu nous faire part de ses observations et de ses réflexions sur la manière dont l'OTAN a vécu ces événements d'Ukraine et y a réagi.

*Par le Colonel Jérôme Goisque*

Il y a un an, alors que l'Alliance Atlantique préparait son sommet de NEWPORT dans une angoisse quasi existentielle, les événements de Maidan, l'annexion de la Crimée et l'occupation de la partie orientale du

territoire de l'Ukraine, bouleversaient à double titre l'environnement stratégique de l'OTAN.

Ce bouleversement était « positif » pour l'OTAN en **redonnant une raison d'être**

et du « grain à moudre » à une alliance qui voyait avec la fin programmée de la FIAS en Afghanistan (la plus importante opération militaire de l'histoire de l'OTAN), s'achever une longue séquence expéditionnaire qui, avec la politique de la main tendue et de l'élargissement, avait comblé le vide de la disparition du pacte de Varsovie et justifié la pérennisation d'une Alliance militaire dont auraient pu sonner le glas la fin de la guerre froide et l'euphorie expectative de « dividendes de la paix » qu'elle suscitait.

Mais ce bouleversement est aussi, et plus négativement, sinon le générateur, du moins le révélateur de **divergences entre les alliés**. Sous le vernis entretenu d'une unité de façade soigneusement préservée, ces divergences animent de façon parfois musclée les débats et échanges des 28 sur la portée réelle et la profondeur des modifications de l'environnement sécuritaire ayant amené à la rédaction du dernier concept stratégique dont l'encre est à peine sèche (2010, sommet de Lisbonne). Peinant déjà à s'accorder sur la gravité du diagnostic, les 28 membres de l'OTAN ont encore davantage de difficultés à s'accorder sur les mesures à prendre pour répondre à cette nouvelle donne. Les termes du débat sur l'adaptation de l'Alliance sont ainsi posés, et si Poutine voulaient s'en prendre, avec ses aventures géorgiennes de 2008 et ukrainiennes de 2014, à la solidarité et la cohésion de l'Alliance, il est, en dépit du discours officiel à la vigie, en train d'y parvenir dans la salle des machines.

La crise ukrainienne a entraîné rapidement deux réactions au sein de l'Alliance qui allaient devenir les deux piliers de son action actuelle : **la réassurance et l'adaptation**.

**Réassurance.** Quel que soit le crédit qu'on accorde à la peur panique des alliés orientaux face à l'attitude russe, on est bien obligé de la prendre en compte pour ce qu'elle est, un élément factuel : Polonais et Baltes en tête, ils sont persuadés d'être les prochains sur la liste des objectifs du président russe. Il n'est pas raisonnable selon eux de crédi-



ter Poutine de la lucidité qui lui permettrait de savoir qu'une agression contre un pays de l'Alliance, susceptible de « déclencher » l'Article V (la solidarité transatlantique) entraînerait une réaction de défense collective et suffit donc à l'en dissuader. **Ils ont peur ! Réellement et sincèrement peur** et demandent à leurs alliés, au-delà de la réaffirmation de leur engagement de défense collective, de les « réassurer ». C'est cette logique qui a poussé entre autre, à renforcer les missions de « police du ciel » au-dessus des états Baltes, à lancer des missions de surveillance avec les AWACS de l'OTAN et ceux de la France, à multiplier les déploiements maritimes en Baltiques et en Mer Noire ainsi que les actions d'entraînement d'envergure aux marches orientales du territoire de l'Alliance, comme cet exercice en Pologne auquel la France contribue avec un sous groupement tactique interarmes composé, entre autres, de chars Leclerc et de VBCI.

La réassurance continue. Sous la vigilante pression des alliés orientaux, elle est devenue la nouvelle norme en termes de rythme d'activités, permettant d'entretenir chez les « pays à rassurer », une présence quasi permanente, par rotations, de troupes en exercice. Elle est une mesure d'urgence immédiate, une mesure de court terme.

Le second pilier est celui de **l'adaptation**... Il voit plus loin, le moyen voire le long terme et se veut plus structurel que conjoncturel comme l'est le volet réassurance. Il cristallise, lui, un débat qui n'a pas eu lieu sur la réassurance, celui de **la posture de l'Alliance** et de l'adaptation de ses structures et de ses missions. Pour les alliés les plus exposés, ceux –là même qu'il a fallu réassurer, l'attitude de la Russie

démontre une logique implacable de reconstitution d'un ordre disparu, une logique de confrontation de blocs, de constitution d'un glacis de neutralité contre une expansion de l'OTAN qui constitue depuis toujours l'humiliation que la Russie ne digère pas. N'ayant pu s'opposer à l'adhésion à l'OTAN de la plupart des anciens satellites de l'Union soviétique, la Russie de Poutine endigue la poursuite de l'élargissement de l'Alliance en prenant des gages territoriaux chez les pays aspirants, non encore protégés par le Traité de l'Atlantique Nord et crée des situations de conflit gelé dont il sait que l'OTAN ne prendra sans doute pas le risque de les importer sur « son territoire ». Ce retour de la Russie à une logique de confrontation, alors même que se nouaient progressivement jusqu'à récemment des liens concrets de coopération dans le cadre institutionnalisé du Conseil OTAN-Russie, nécessite une adaptation.

Si ce constat fait consensus, **la forme que doit prendre cette adaptation laisse apparaître de nombreuses fractures** : fracture entre d'un côté ceux qui ne voient aucune perspective de normalisation, ne la souhaitent pas (ils ont connu le joug soviétique ce qui leur donne une excuse... !) et réclament une rupture définitive avec la logique de partenariat OTAN-Russie et, de l'autre côté, ceux qui, tout en condamnant l'attitude de Poutine veulent conserver l'objectif de moyen ou long terme de ce retour à une relation constructive avec Moscou. Fracture également entre ceux qui veulent **réécrire un concept stratégique** (équivalent otanien du Livre blanc français et dans lequel l'analyse du contexte

stratégique décrit une « absence de menace conventionnelle directe sur le territoire des alliés ») et ceux qui ne le souhaitent pas. Fracture enfin entre ceux qui voudraient **remettre l'OTAN dans une logique de guerre froide**, y compris en termes de positionnement massif de troupes conventionnelles face à l'Est et ceux qui préfèrent que l'OTAN améliore plutôt sa réactivité, la modernisation et la souplesse de ses forces pour pouvoir faire face aussi bien à cette menace qu'aux autres défis de sécurité que n'a pas fait disparaître « par magie » la résurgence d'une menace Russe.

Le sommet de Newport en Septembre 2014 a semblé donner raison à ces derniers en excluant un retour à la posture Guerre froide et en préférant l'adaptation en souplesse et l'amélioration de la réactivité au pré-positionnement massif de moyens sur le territoire des alliés orientaux qui eût davantage procédé d'une logique d'assurance que d'une logique d'adaptation. Le choix du Readiness Action Plan (plan d'action réactivité), la rénovation de la NRF avec la création de la force interarmées à très haute réactivité (*Very High Readiness Joint Task Force, VJTF*) symbolise cette victoire du camp des réalistes contre celui des jusqu'au boutistes de la confrontation avec Poutine.

La décision de Newport est aussi équilibrée en ce sens qu'elle prévoit que les forces réactives améliorées pourront intervenir **face à toutes les menaces et toutes les directions**, dans un cadre de **défense collective**, comme dans celui d'un cadre **d'opérations de gestion de crise non-article V**.

Déçus du choix de cette orientation et hôtes du prochain sommet qui se profile déjà à l'horizon, à Varsovie en juillet 2016, les alliés de l'Est n'ont désormais de cesse d'essayer d'obtenir « par la fenêtre du RAP » ce qu'on leur a refusé « par la porte »... c'est-à-dire un accroissement significatif de la présence permanente de forces de l'OTAN sur leur territoire, par un accroissement du nombre des exercices (chez eux) devant préparer la



future nouvelle NRF et en faisant accepter l'idée qu'il fallait créer chez eux de petites structures permanentes, qui constitueraient en cas d'engagement de l'Otan sur leur territoire (pour des opérations ou des exercices) des points d'appui, des plots logistiques et des harpons de structures de commandement. Ces NFIUs (*NATO Force Integration Units*) outil d'adaptation pour une meilleure réactivité et un déploiement facilité, sont bien sûr aussi des outils d'assurance et de communication vers les populations des pays qui les accueillent et qui se réjouissent de voir installées sur leur sol des entités OTAN.

## ET LA FRANCE... ?

Dans ces débats, la France s'est clairement rangée dans le camps des réalistes tout en essayant de ménager nos alliés de l'Est au premier rang desquels la Pologne à qui l'on espère bien confirmer la vente d'hélicoptères et obtenir celle de sous-marin et de missiles navals.

Dans un contexte très tendu en terme d'emploi opérationnel de ses forces (à un niveau inédit ayant débouché sur les décisions que l'on sait...), elle s'attache à participer aux mesures d'assurance en s'efforçant d'en faire bénéficier principalement la Pologne pour les raisons évoquées. Déploiement d'un SGTIA en Pologne, nombreux déploiement maritimes au contact des Russes, en Baltique, dans les mers du nord de la Russie ou en Mer noire, vol d'AWACS en appont de ceux de l'Alliance, créneaux de Police du ciel...etc procèdent de cette logique.

Sur le volet adaptation, et sur fond de volonté diplomatique de ne pas rompre définitivement avec Moscou, la France prône la souplesse et l'amélioration de la réactivité et doute que la mise en œuvre actuelle des décisions de Newport aille bien dans la direction dont le sommet a pourtant lui-même fixé le cap ( plus de flexibilité et de réactivité). La France s'inquiète aussi des tendances intégratrices qui lui feraient abandonner trop visiblement le contrôle opérationnel de ses

forces au profit de SACEUR, alors qu'elle en plus que jamais besoin (SENTINELLE, CHAMAL, SANGARIS, BARKHANE...etc). Enfin et surtout, elle s'inquiète de la facture à venir alors que de nombreuses décisions sont prises sans que les implications financières soient connues ou anticipées. Ayant combattu sur le terrain budgétaire à Paris et obtenu des décisions favorables, le CEMA est clairement hostile à toute inflation des budgets de l'OTAN et se montre ferme sur le fait que **quelles que soient les adaptations qui seront décidées, elles devront être financées sans augmenter le budget global de l'organisation.**

Au bilan, l'impression générale est mitigée : l'OTAN empêtrée malgré la façade d'unité, dans des querelles internes pour adopter la bonne attitude et choisir la meilleure riposte à la politique agressive de Poutine a choisi une direction à Newport qui paraissait raisonnable. Elle reste toutefois fidèle à sa réputation de machine lourde bureaucratique et... « inarrêtable ». Le CEMA qui a bien d'autres défis et fers au feu face à des menaces avérées et immédiates a peu de ressources à consacrer pour contrecarrer une menace potentielle dont beaucoup, à Paris, doutent de la réalité ou à envisager une contribution à des mesures dont on peut légitimement douter de la pertinence.

Reste à concilier cette politique avec l'exigence de jouer collectif... 2009 est passée par là.



# LE MONDE DE 2030 NOUS SURPRENDRA

Par Thomas Flichy de La Neuville et Grégor Mathias

Membres du Centre Roland Mousnier CNRS – Université de Paris IV – Sorbonne

## 1 – TOUT D'ABORD, POURQUOI CETTE AFFIRMATION ?

Aux Etats-Unis comme en Europe, la dictature de l'immédiateté, combinée à la préférence pour les analyses conceptuelles s'est traduite par une véritable panne de la prospective. Fondés presque exclusivement sur l'analyse statistique, les travaux d'anticipation se sont détournés des mutations politiques et culturelles à venir, comme si la prophétie libérale d'un monde pacifié par l'ouverture des frontières devait immanquablement se réaliser. Il faut toutefois être conscient que la plupart des civilisations en déclin sont marquées par une incapacité à prévoir les dangers qui les menacent. Ainsi, lorsque le conquérant perse Shapour Ier entra dans la cité d'Antioche en 252 après J.-C., il trouva les habitants insouciamment rassemblés dans le théâtre. Selon Ammien, l'acteur sur scène s'adressa soudainement à la foule en plein délassément, déclarant : « Est-ce un rêve ou vois-je les Perses en haut de ces gradins ? ». Se retournant, les citoyens d'Antioche découvrirent stupéfaits les archers sassanides qui les criblèrent de flèches avant de mettre le feu à la ville. La sanction de la cécité intellectuelle est parfois douloureuse. Incapables de voir le monde comme il est, et n'imaginant leur chute qu'en rêve, les empires finissants accumulent les erreurs stratégiques. Combien plus difficile

encore leur est-il de se projeter ne serait-ce que deux décennies en avant. D'ailleurs quelles études de prospectives ont, ne serait-ce qu'envisagé, la chute du Mur de Berlin au milieu des années 1970 ?

## 2 – QUELLES SONT VOS PRINCIPALES CRITIQUES ENVERS LE MONDE EN 2030 VU PAR LA CIA ?

Ce rapport, dont l'expression clef est le *brouillard de la transition* comporte trois erreurs d'appréciation majeures. La première erreur a trait à la projection de l'utopie démocratique sur le monde de 2030. Les Américains évoquent la perspective chimérique d'une réconciliation israélo-palestinienne, comme l'avènement de *gouvernements modérés et démocratiques au Moyen-Orient*. Le concept de *démocratie islamique* – par essence contradictoire - apparaît à plusieurs reprises, comme s'il s'agissait d'une évolution probable. La seconde erreur a trait aux évolutions géoéconomiques probables : si le rapport insiste à juste titre sur le vieillissement de la population européenne et japonaise, il n'en tire à aucun moment les conséquences sur les potentialités créatrices de ces deux espaces géographiques. Or l'âge moyen d'une population, a une forte incidence sur sa capacité à innover. La troisième erreur a pour objet l'évolution de l'islam. Ce sont ici, à l'évidence les connivences entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite qui expliquent la fable distillée par le rapport 2030, au sujet du terrorisme islamique. Celui-ci est assimilé à un simple mouvement politique et promis comme tel à la dissolution à court terme.





## 3 – QUEL DIAGNOSTIC POUR LA FRANCE EN 2030 ?

En 2030, la France se relève à peine d'un effondrement économique majeur. Différant éternellement la réforme de l'État afin de ne pas attenter à un confort devenu le dernier privilège des masses, des gouvernements mal élus à la légitimité populaire très faible ont longtemps préféré l'immobilisme aux réformes courageuses. L'implosion économique entraîne dans sa chute la part morte des élites composée de technocrates incapables de donner du sens à l'existence face aux effondrements successifs. Les classes dirigeantes connaissent la même évolution que les corps des officiers au début de la guerre de 1914-1918 : celle d'une brusque recomposition. Les élites vivantes qui émergent du chaos rassemblent à la fois des Français issus de l'immigration, ayant pris des responsabilités malgré la crise durable d'identité occidentale qui rend leur intégration improbable, et la partie la plus créatrice des anciens dirigeants. Leur point commun est leur capacité à maîtriser la violence. Le chantier est d'autant plus important qu'en 2030, l'État failli est placé sous tutelle financière extérieure. L'État paléorépublicain s'est effondré, les mutations ethniques se sont accélérées sous le choc des migrations.

## 4 – QUE RESTE-T'IL DE L'EUROPE ?

En 2030, la compétitivité européenne est en berne. Désormais âgées, les sociétés européennes cultivent le loisir pour seule finalité. Concurrencées notamment par des élites indiennes, chinoises, russes, iraniennes, brésiliennes, algérienne ou mexicaines, les économies européennes n'en finissent pas de perdre des parts de marché. Pour avoir conditionné de nombreux contrats d'exportations à un considérable transfert de technologies en destination des acheteurs, les industries européennes sont contraintes à l'excellence pour conserver une avance déterminante. L'éviction de la Grèce de la zone euro, et par conséquent l'implosion de l'unité monétaire a pour conséquence directe une perte des avoirs européens placés à Athènes et une hausse de leurs déficits de plusieurs points. Outre les pertes colossales qui fragilisent toujours plus des économies déjà malades, une crise de confiance sans précédent éclate pour la monnaie européenne.

Constatant l'échec de toutes les solutions politiques, les Européens se détournent massivement de la politique. Le jeu de l'alternance au niveau national et le déficit démocratique de l'Union Européenne favorisent les populismes et l'euroscepticisme. Le contrôle des frontières par les États-membres pour interdire l'accès de l'immigration clandestine arrivée par des navires-poubelles depuis la Méditerranée, devient une revendication si forte que des pays comme l'Italie menacent de sortir du traité de Schengen. Le vieillissement de la population européenne a pour conséquence immédiate une surreprésentation des seniors dans la société. Trop nombreux, les systèmes des retraites par répartition explosent, conduisant les *papy boomers* tantôt vers la précarité extrême, tantôt vers la dépendance envers les jeunes générations. L'Allemagne connaît des émeutes armées spasmodiques dans ses anciennes vallées industrielles entre les vieux-allemands et les *Länder islamiques autogérés*. L'Ecosse a

quitté le Royaume-Uni. A Ceuta et Melilla, les forces espagnoles ont été débordées par l'afflux des migrants.

### 5 – LA RUSSIE FAIT-ELLE FIGURE D'EXCEPTION ?

En 2030, la Russie a renforcé sa cohérence interne en renouant avec sa propre identité : la solidarité, l'indétermination et la tendance vers l'absolu. Bénéficiant de réformes de fond finalisées à la défense d'un territoire hérité de l'histoire, mais d'une taille très inférieure à la Russie des Romanov, celle-ci se reconfigure défensivement autour de la voie maritime du nord. La montée en puissance de la voie du Nord-Est est la conséquence indirecte du réchauffement climatique. La fonte de la banquise arctique permet aux Russes de créer des bases sibériennes d'exploitation de gisements d'hydrocarbures et de minerais. Le transport maritime en océan arctique est donc devenu très rentable pour approvisionner leurs bases en mer de Kara ou pour acheminer leurs matières premières. En Europe occidentale, les centres culturels russes aiguillent désormais les demandeurs d'asile qualifiés vers l'Université de Saint-Petersbourg qui accueille des chercheurs et des professionnels soigneusement sélectionnés. L'apport de ces nouvelles populations, associé à un rebond de la natalité amorcé à l'orée des années 2010, permet à la Russie de renouer avec la croissance démographique. En 2030, la Fédération de Russie compte près de 150 millions d'habitants. La Russie a réussi à briser l'encerclement voulu par les Américains par l'intermédiaire des ex-Républiques soviétiques acquises à Washington. L'Ukraine a retrouvé sa place de territoire matriciel du monde slave, sous la protection de la Russie. En effet, le *lobbying* actif de pays comme la Grèce, la Hongrie, la Slovaquie ou l'Autriche a fini par obtenir des grands États européens une position plus mesurée vis-à-vis de la Russie, d'autant que de nombreux « incidents » auront permis de montrer la réalité des fondements doctrinaux bien peu démocratiques du nationalisme ukrainien. Lâchée par Washington d'une part, et par

l'Union européenne d'autre part qui a préféré jouer la carte du pragmatisme en raison de sa dépendance énergétique à l'égard de la Russie, l'Ukraine amputée de sa partie orientale a connu une grave crise économique qui l'a contrainte à accepter la main tendue par la Russie. Pourtant, si la situation de la Russie semble stabilisée à l'ouest et dans la Caucase, elle doit faire face à une forte pression migratoire chinoise en Sibérie. En réponse au « trop plein » chinois, le « vide » sibérien provoque un appel d'air. Des centaines de milliers de travailleurs chinois ont ainsi traversé le fleuve Amour pour s'installer en Russie où leur main d'œuvre bon marché est mise à profit pour faire renaître les anciens *kolkhozes* laissés à l'abandon et développer l'industrie.

### 6 – LES ÉTATS-UNIS DOMINENT-ILS ENCORE LE MONDE ?

Marqués brutalement par le déclin impérial, les États-Unis retournent à leur tradition isolationniste. Exploitant leurs propres hydrocarbures et se désintéressant des affaires du monde, l'Amérique s'isole, perdant davantage encore le sens des réalités géopolitiques. La quête de prospérité illimitée ayant buté sur une impasse, les États-Unis connaissent un réveil religieux sanctuarisant dans l'esprit collectif la nouvelle terre pro-





mise dont l'Amérique s'est détournée pour vouloir régir les affaires du monde. Le temps nouveau est celui du retour au désert. Ce repli isolationniste profite fort logiquement aux puissances concurrentes de l'Amérique, qu'elles soient extraeuropéennes ou occidentales. Les populations latinos atteignent désormais 20 % à 25 % de la population des États-Unis. Désormais, l'espagnol est la première langue parlée dans les États du Sud. Pour autant, il ne faut pas sur-interpréter les conséquences de ces changements. A l'image des royaumes barbares désireux de perpétuer *l'Imperium Romanum*, la majorité de ces populations, dont une proportion importante est née sur le sol américain - et possède donc la nationalité américaine - se considère avant tout comme « américaine ». Toujours est-il que le retour des États-Unis à l'isolationnisme, permet aux puissances concurrentes d'émerger.

## 7 – LE BRÉSIL A-T'IL SUPPLANTÉ LES ÉTATS-UNIS ?

S'il est un pays qui cristallise les espoirs – et les fantasmes – d'un développement quasi exponentiel, c'est bien le Brésil. Or, bien qu'il soit indubitablement pourvu d'atouts qui font la puissance, les difficultés auxquelles le Brésil est actuellement confronté devraient s'exacerber au point d'hypothéquer son rêve de devenir une superpui-

sance. La coupe du monde de football ou les Jeux Olympiques au Brésil n'apportent pas de solution au problème des inégalités sociales qui sont des plus criantes.

Ces opérations de communication de prestige qui se sont avérées ruineuses ont hypothéqué des milliards d'euros qui n'auront pas été investis dans le développement et la réduction de la pauvreté. L'insécurité dans des villes telles que Rio de Janeiro et São Paulo est si élevée que des insurrections très violentes issues des favelas les embrasent en 2030, paralysant ses poumons économiques pendant de longues périodes. La répression policière très musclée de ces émeutes par la police militaire et l'armée entache durablement la réputation du Brésil au risque de le désigner comme un État paria comparable à l'Afrique du sud de l'*apartheid*. Terrorisés par un climat de violence endémique, l'industrie touristique s'effondre soudainement. Pour juguler les crispations, le Brésil achète la paix sociale en développant son système social, ce qui provoque une forte augmentation des dépenses publiques et une reprise de l'endettement. Sur le plan économique, la corruption massive, les gaspillages et les investissements hasardeux dans des opérations destinées à flatter un orgueil national sourcilieux, compromettent les perspectives de développement. Le Brésil est empêtré dans une croissance terne qui ressemble à une stagnation – voire à une récession pure et simple suite aux conséquences de l'explosion de la zone euro –, et accroît la pauvreté de la population. Le mirage de l'indépendance énergétique par la combinaison de ses réserves de pétroles et la production d'agro-carburants se révèle à la fois un désastre écologique et social en raison de la culture intensive de la canne (éthanol) et du soja (diesel) destinées à nourrir des véhicules prioritairement aux hommes. Pour autant, le Brésil poursuit sa politique de rayonnement international en s'implantant plus solidement en Afrique, notamment dans les anciennes colonies de l'empire portugais (Mozambique, Angola, Guinée Bissau), et assoit sa position de



leader régional en Amérique du Sud en devenant un interlocuteur au moins aussi incontournable que Washington.

### 8 – UNE CLASSE MOYENNE AFRICAINE A T'ELLE ÉMÉRGÉ ?

La partie de *Global Trends 2030* consacrée à l'Afrique, est sans doute la plus caricaturale du rapport du National Intelligence Council. Les références à l'Afrique se présentent comme un tissu de généralités creuses sur l'émergence des classes moyennes, les difficultés de la gouvernance, ou les défis démographiques du continent, sans qu'un mot ne soit prononcé sur le réveil de l'Islam ou bien les affrontements ethniques. La croyance en l'avènement inéluctable de la démocratie, selon un schéma biaisé de l'histoire des sociétés humaines se traduit par des propos risibles sur le « déficit démocratique » des États africains et leur « transition malaisée de l'autocratie à la démocratie ». En réalité, vers 2030, l'Afrique s'est débarrassée de l'héritage de la colonisation européenne. Celui-ci ne reste plus qu'un vague souvenir à l'heure où les infrastructures mises en place par l'ancien colonisateur se sont effondrées. L'Afrique nouvelle est plus pauvre que jamais : l'exploitation de ses ressources ne lui profite désormais plus comme auparavant. En effet, les nouveaux colons, adeptes

d'un capitalisme sans scrupule, réinvestissent le strict minimum sur place. Juste assez pour assurer leur sécurité. La nouvelle Afrique ressemble par conséquent à une peau de panthère : de petites tâches de richesse dans un océan de pauvreté. Le continent, davantage urbanisé qu'aujourd'hui, souffre plus que jamais de malnutrition. Ceci d'autant plus que ses richesses, qu'elles soient agricoles ou minières, sont méticuleusement exfiltrées du continent. Sans transport en commun, gangrenés par les groupes criminels, les espaces urbains, peuplés de néo-citadins échappent au contrôle des États et des autorités municipales. De ces bidonvilles sortent périodiquement ces émeutes de la faim qui embrasent régulièrement les banlieues voisines afin de protester contre la hausse des prix alimentaires. Des pillleurs s'attaquent aux boulangeries et aux grands magasins, dont les prix sont inaccessibles en raison de l'inflation. En Afrique, la productivité agricole reste faible. Les terres arables se sont en effet rétrécies en raison du réchauffement climatique et de l'accaparement des terres pour la production de biocarburants destinés à l'exportation. Pour faire face à cette demande urbaine alors même que la terre manque, certains États africains n'hésitent pas à transformer les parkings à étage en immeubles de champs irrigués. Perçus au début comme une curiosité, ces champs citadins verticaux se sont répandus comme une traînée de poudre dans les quartiers des villes africaines. Véritable mosaïque comportant près de 200 ethnies, à laquelle se mêlent la guerre de religion et les convoitises des richesses, le Nigeria est devenu une poudrière qui ne peut demeurer unifié et en paix. Le maintien du pétrole à des cours peu élevés affaiblit un peu davantage une économie largement dépendante de ses exportations et qui s'apparente à un pillage pur et simple. En raison de la croissance démographique effrénée du pays le plus peuplé d'Afrique, des millions de Nigériens continuent à s'entasser dans de gigantesques mégalo-poles qui ne produisent rien sinon des consommateurs

ivres de misère. L'atmosphère morose qui règne à Mandela City (ex- Pretoria) depuis plusieurs années semble sans remède. Le PIB s'est effondré, les inégalités sont encore plus fortes qu'avant la dissolution de l'apartheid et le climat de violences interethniques suppose une mobilisation permanente de l'armée. Autrefois promise à un grand avenir, la République d'Afrique du Sud (RSA) qui domine économiquement et politiquement le continent a sombré progressivement dans un chaos qui semble inexorable.

## 9 – LE MOYEN-ORIENT SERA T'IL TOUJOURS EN GUERRE EN 2030 ?

Au cours de la décennie 2020-2030, le Moyen-Orient est profondément déstabilisé par le nouvel isolationnisme américain. Rendus moins dépendants de l'Arabie saoudite en raison de l'exploitation de leurs propres hydrocarbures, les États-Unis laissent le pays s'enfoncer dans le chaos à partir du moment où le dollar perd sa fonction de réserve de change internationale. D'autre part, le soutien des États-Unis à Israël et à la Turquie se fait de plus en plus discret alors même que les entrepreneurs américains investissent à nouveau en Iran. Devant le vide laissé par les États-Unis, le Moyen-Orient connaît une reconfiguration profonde. Au Nord, la Turquie, humiliée par les manœuvres dilatoires d'une Union européenne incapable d'incarner un modèle attractif, a préféré créer son propre modèle concurrent avec l'Union turque. Puissance économique et militaire moyenne, la Turquie espère ainsi disposer



d'une influence géopolitique de la Méditerranée aux confins de la Chine et de la Sibérie en proposant un modèle alternatif à l'Europe et la Russie. Au Sud, les États arabes se balkanisent et s'appauvrissent. À l'Est toutefois l'Iran retrouve son rôle géopolitique central grâce à une savante politique d'équilibre entre la Turquie et l'Inde. Depuis l'ouverture diplomatique américaine de 2013, l'Iran a pu mettre fin aux sanctions internationales en se cantonnant au nucléaire civil. Grâce à sa stabilité, le pays est devenu l'un des plus grands États exportateurs d'hydrocarbures. Il a surtout réussi à jouer sur la concurrence entre les investisseurs occidentaux, indiens et chinois. Pendant longtemps, les sanctions avaient laissé le champ libre aux entreprises chinoises. Mais avec la reprise des relations avec les États-Unis, l'Iran a rééquilibré ses relations étrangères sans se laisser dépouiller par l'un ou l'autre État. Après 2025, l'Iran a ouvert ses portes au nouveau géant indien avec lequel il entretient des liens culturels très anciens. Les hommes d'affaires iraniens n'ont d'ailleurs aucune difficulté à passer du persan à l'hindi lorsqu'ils négocient avec leurs partenaires de l'Union indienne.

## 10 - LE RÊVE MORT DE LA GRANDE DÉMOCRATIE INDIENNE

En 2030, l'Inde est devenue incontestablement le pays le plus peuplé au monde. Ses 19 millions d'habitants supplémentaires par an, lui permettent de devancer la Chine. Toutefois, l'élimination sélective des filles par avortement a eu plusieurs conséquences : en premier lieu celle-ci a forcé les hommes, à prendre femme dans une caste inférieure, faute d'en trouver suffisamment dans la leur. En bas de l'échelle a donc émergé une vaste classe d'hommes célibataires parmi les plus basses castes de l'Inde.

Ces hommes doivent trouver une épouse à l'étranger, d'où une augmentation des migrations forcées de jeunes femmes vers l'Inde. La vitalité indienne, moins bridée qu'ailleurs par les politiques malthusiennes suicidaires, encourage l'innovation et la puissance du pays. En 2030, le nationalisme hindou struc-

ture l'identité indienne. Les derniers vestiges de la colonisation culturelle britannique puis américaine se sont alors effacés. Sa vie politique est structurée autour du slogan *l'Inde aux Hindous*. Cette affirmation est particulièrement forte dans l'Hindi Belt et s'accompagne de persécutions religieuses contre les chrétiens. Les derniers restes du discours égalitaire promu par l'Occident ont été réduits à néant en raison de son propre déclin. Assimilée au chaos, la démocratie se présente alors comme un contre-modèle absolu face à la valorisation d'un ordre social soutenu par une hiérarchie. Dans ce contexte, le régime des castes – réalité qui avait été passée sous silence quelques décennies auparavant par un discours lénifiant sur l'ascension de la *démocratie indienne* – se présente comme l'une des meilleures garanties de l'ordre social. À l'évidence, ce régime se présente comme l'exact contre-modèle d'une société démocratique. Or il structure désormais une société hindoue en plein renouveau. Celle-ci est marquée par la répulsion, la hiérarchie, et la spécialisation héréditaire. En renouant avec elle-même, l'Inde renoue également avec son passé. Son handicap le plus grave n'est pas la corruption galopante de sa bureaucratie mais son renoncement à l'action, son aspiration à l'anéantissement. En 2030, la pointe méridionale du triangle indien présente les derniers vestiges d'un territoire anciennement mondialisé.

Cet espace au peuplement dravidien marqué, se présente comme le musée indien de l'échec de la mondialisation. Cette zone, qui a le plus souvent échappé au contrôle des empires de la plaine indo-gangétique, garde une originalité marquée par rapport au monde hindophone. Jadis ouvert au monde extérieur des marchands ou des missionnaires venus du Proche-Orient, l'île dravidienne connaît une forte récession économique en raison de la fracture croissante entre l'Inde dravidienne et indo-iranienne. Une solution de sortie, consiste pour ces populations à bénéficier d'une émigration vers l'Afrique. Les plus basses classes de

l'Inde, majoritairement masculine, ont en effet la possibilité d'enfler les communautés indiennes d'Afrique orientale. Là-bas, elles ont réinventé le système des castes. C'est ainsi que les intouchables sont devenus les nouveaux Brahmanes du continent noir.

### II – LA CHINE UNE PUISSANCE FRAGILISÉE À L'HORIZON 2030 ?

Fondée sur les relations de solidarité familiale, la civilisation chinoise est sérieusement fragilisée à l'horizon 2030 en raison de sa fuite en avant démographique. La politique de l'enfant unique a eu des conséquences négatives à long terme. En 2030, la population chinoise atteint un pic de 1,44 milliard d'habitants. Mais la Chine a connu un arrêt dans son ascension. En effet, au-delà des analyses statistiques, les nations sont d'abord mues par un principe spirituel. Or, lorsque celui-ci vient à manquer, on sait que les civilisations peuvent brusquement s'effondrer sur elles-mêmes. Semblable au Japon des années 1980, dont les analystes prédisaient l'hégémonie prochaine, la Chine se présente aujourd'hui comme une puissance fragile. Ses succès militaires, économiques et diplomatiques ont suscité la crainte des États-Unis. Toutefois, le pays connaît un développement inégal et opaque. De surcroît, sa politique écologique et démographique n'investit pas sur l'avenir. Concurrente avérée des États-Unis dans la course pour la suprématie maritime à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, elle retournera un quart de siècle plus tard à son iso-



lationalisme ontologique. Pourquoi partir à la conquête du monde alors même que la Chine n'en a nul besoin ? En 2030, les frégates chinoises et américaines des années 2010, jadis concurrentes et désormais hors d'usage, iront rouiller ensemble dans les ports turcs pour y être déconstruites et recyclées. Au même moment, des émeutes éclatent entre immigrants chinois et indiens en Australie. À cette époque, la Chine a compensé son déclin par la mise en place d'une zone économique exclusive incluant le Japon, la Corée, Taïwan et le Vietnam. Cette zone de prospérité asiatique permet la réunification coréenne. L'ancienne zone frontière coréenne, devenue une réserve faunique de première importance, devient un rideau vert, parc naturel unique au monde. En Sibérie chinoise, les friches industrielles sont en voie de démantèlement.

## 12 – QUID DES ÉVOLUTIONS SOCIALES ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le développement spectaculaire des réseaux sociaux aura pour principale conséquence de renfermer les individus sur leurs communautés identitaires. Les années 2030 seront par conséquent marquées par le retour de groupes, parfois microscopiques, à culture forte et parfois subversive. Sur le web, les luttes entre les minorités à culture forte pour le contrôle des masses s'exacerberont. Dans les pays jadis développés, les conséquences de l'usage des nouveaux moyens de communication sur l'innova-

tion se feront clairement sentir : brisé en miettes par la puissance des messageries immédiates, le temps de la réflexion créative individuelle sera devenu l'exception. Dans ce sens, l'explosion de la communication aura réduit plus encore toute forme de pensée libre. Au sein des pays paléo-démocratiques, l'illusion d'un gouvernement par le peuple aura volé en éclats depuis longtemps. Ayant été réduites à user de la violence afin de compenser leur incapacité à distiller l'émotion créatrice apte à mouvoir les masses, les élites bureaucratiques mortes auront laissé la place à de nouveaux dirigeants. Plus que jamais se fera sentir le besoin d'une action politique dans la longue durée guidée, non par l'intérêt privé des lobbyistes, mais par le bien commun. Ce réveil culturel et politique conjoint explique dès à présent la progression d'une religion éminemment politique et identitaire comme l'islam, dans le vide sidéral laissé par l'individualisme forcené. En somme, le rêve distillé par les médias d'un monde futur dans lequel l'individu enfin libre et prospère connaîtra une douce félicité grâce à l'ouverture des frontières et au progrès inéluctable de la démocratie apparaîtra très rapidement à tous comme... un conte de fées. Pourtant, malgré les évolutions qui se dessinent dès à présent, la prospective n'est pas prophétie. En effet, contrairement aux croyances distillées par les religions figées, aucun avenir n'est écrit à l'avance. L'avenir reste ouvert aux inflexions des minorités pensantes et agissantes.



## MARA 2015 : LE PARRAINAGE, UN EXEMPLE DE FRATERNITÉ D'ARMES !

### LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'action parrainage vise à permettre à des militaires ayant quitté le service actif et disponibles (*parrains et marraines*) de **donner « un coup de pouce »** dans leurs démarches, à des militaires en transition professionnelle (*filleuls et filleules*) qui en auraient fait préalablement la demande expresse.

L'action ne vise pas une mise à l'emploi « directe », mais offre l'**opportunité** de bénéficier d'un regard amical mais critique sur les démarches entreprises, ou à entreprendre, pour trouver un emploi et/ou s'installer sur le lieu de repli souhaité par le militaire et sa famille.

Les filleuls sont orientés vers l'action sur les critères suivants : avoir choisi sur le lieu de repli et y préparer son installation, être en phase de recherche active d'emploi et faire preuve de **motivation** vis à vis de l'action proposée.

La légitimité de l'intervention des parrains et marraines se fonde d'abord sur notre **principe de fraternité d'armes** ; elle s'appuie aussi sur l'**expérience** et la connaissance concrète d'un bassin de vie, d'un milieu de travail ou d'un métier (*le cas échéant*), de ses règles et de ses pratiques, des conditions requises pour y entrer ou s'y installer...

Les parrains et les marraines se tiennent, **bénévolement**, à disposition des filleuls pour

- améliorer leur niveau d'**information**, tant sur le projet de vie que sur le projet professionnel ;
- optimiser leur **préparation** à cette période, parfois délicate toujours complexe, de transition entre deux mondes différents ;
- faciliter leur **intégration** sur un futur lieu de vie et/ou de travail... chaque fois que possible.

Les filleuls, tous en transition professionnelle, peuvent être suivis par des conseillers professionnels, des antennes de Défense Mobilité, des cabinets de placement agréés par l'agence de reconversion de la Défense, voire de Pôle Emploi ou de l'APEC. Dans ce cadre, le parrainage se fait en totale **concertation** avec le conseiller considéré, qui peut d'ailleurs refuser l'offre de parrainage du groupement de l'ANOCR.

De même, les parrains de l'ANOCR peuvent être mis à contribution, dans la mesure de leurs disponibilités et de leurs souhaits, par nos **associations partenaires** (Implic'Action et Cap 2C) au profit de leurs propres adhérents.

### LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Répondre au manque de **réseau relationnel** et faciliter la création de contacts, en fonction des besoins ou des contraintes (*organismes sociaux, cabinets immobiliers, associations locales, entreprises, etc.*) ;
- Apporter une **ouverture au monde local**, avec une meilleure connaissance de la réalité du territoire choisi pour l'installation et pour le projet professionnel...
- Créer une **dynamique** dans la démarche de recherche d'emploi, grâce à l'écoute et l'échange, d'autant plus forte si le parrain ou la marraine sont encore en activité professionnelle ou ont eu l'occasion d'exercer en milieu professionnel civil après leur départ de l'institution militaire... *Maintenant, tous les membres de l'ANOCR sont capables de relire une lettre de motivation et d'y apporter des corrections élémentaires (voir d'autres conseils en ce sens dans l'espace Mara concerné).*

### LE DÉROULEMENT DE L'ACTION : MÉTHODOLOGIE

Après une phase de rencontres individuelles, la **mise en relation** est effectuée, soit

de manière individualisée, par le référent reconversion du groupement ANOCR considéré, soit de manière collective, les parrains rencontrant les filleuls au cours d'une réunion conviviale. Suite à cette rencontre, les « tandems » formés, signent une « **charte de parrainage** » et établissent un calendrier de rencontres, plus ou moins formel en fonction des besoins et des possibilités de chaque participant : une régularité minimale est à définir dans toute la mesure du possible.

**Le parrainage doit rester une simple aide**, que ce soit pour la recherche d'emploi, la structuration de la démarche de recherche d'emploi ou l'installation sur la commune souhaitée ; chaque tandem établit ses axes de travail de façon individualisée et sans obligation de linéarité.

Concernant la démarche de **recherche d'emploi**, les thèmes abordés peuvent aller de la relecture de CV ou de lettre de motivation, en passant par le ciblage d'entreprises ou la préparation d'entretien, voire la mise en relation avec des professionnels pour des entretiens « réseau » ou des enquêtes métiers, etc.

Si le parrainage se fait au profit d'une antenne de l'ARD ou d'une autre association, les thèmes de réflexion ou de travail sont choisis en liaison avec les représentants de ces partenaires. Une fiche de suivi de l'action de parrainage peut alors être souhaitée (*voir modèle de fiche dans l'espace Mara dédié au parrainage*).

Concernant l'installation sur le **lieu de repli**, les sujets abordés tournent autour des besoins traditionnels de tout membre de la communauté de Défense arrivant sur un nouveau lieu de mutation : possibilités de logement, conditions matérielles de vie, capacités scolaires et universitaires, vie sociale, culturelle et associative, etc. Très souvent, les brochures distribuées par les bureaux de garnison et autres unités de la Défense, les organismes sociaux ou encore les communes suffisent à rassembler l'essentiel des informations utiles. Encore faut-il les récupérer et les transmettre à temps.

**LE SUIVI ASSURÉ PAR LE  
RÉFÉRENT RECONVERSION DU  
GROUPEMENT ANOCR**

Le référent reconversion veille, en lien avec le niveau national :

- au bon fonctionnement des binômes : entretiens (*directs, téléphoniques ou via mails*) avec les parrains et les filleuls,
- à l'animation des rencontres et à l'organisation de la logistique des rencontres de groupes, si besoin,
- à la rédaction et l'envoi de compte rendu de réunions, etc.

De même, ce référent reconversion local (ou le référent régional) peut proposer des **réunions entre parrains**, (tous les deux mois ou trois mois par exemple) afin d'échanger sur les expériences, d'évaluer les actions entreprises et d'effectuer les améliorations nécessaires, tout en validant l'opportunité du parrainage.

## VOUS VOULEZ DEVENIR PARRAIN ?

Vous en parlez à votre président qui nous relayera votre volontariat, ou au référent reconversion de votre groupement ANOCR (si déjà mis en place). A défaut, vous pouvez contacter directement le référent national qui relayera la demande au niveau considéré ([reconversion@anocr.com](mailto:reconversion@anocr.com)).

Pour toute information complémentaire sur le parrainage, voir les sites de l'ANOCR (site général ou plateforme Mara ; lien : <http://mara.mesepe.fr/course/view.php?id=10>).



## DU RÔLE SOCIAL DE L'OFFICIER AU RÔLE SOCIAL DE L'ARMÉE AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Par le général (2S) François Chauvancy

Blog, <http://chauvancy.blog.lemonde.fr>

Beaucoup d'officiers ont été éduqués à la lumière des écrits du capitaine Lyautey parus sans signature en 1891 dans la Revue des Deux Mondes sous le titre « Du rôle social de l'officier ». Dans le contexte de la conscription qui avait été mise en place après la défaite de 1871 pour la grande Revanche, son objet était de faire comprendre aux officiers, souvent issus d'un milieu privilégié, qu'ils avaient un devoir social à exercer envers notamment les conscrits d'un niveau social bien souvent inférieur et d'une instruction insuffisante. L'officier devait être un éducateur et transmettre des valeurs de discipline, de respect, d'abnégation et de solidarité.

Aujourd'hui, parlerions-nous d'un même « rôle social », expression qui n'est nullement définie mais implicitement comprise, sans garantir que son sens soit identique pour tous ? Pour ma part, je comprendrai ce rôle social comme la délégation donnée par la société à une institution organisée et rigoureuse pour resocialiser en dernier recours des jeunes en difficulté.

### CONSTAT SUR NOTRE SOCIÉTÉ APEURÉE

Avec la suspension du service militaire, une suppression de fait, l'école et ses enseignants restent seuls face à des élèves bien moins éduqués dans le respect de l'autorité qu'ils ne l'étaient à la fois par la société et par les parents à l'époque de Lyautey.

En effet, les éléments agrégateurs de la société comme l'Armée par le service militaire et comme l'école ont disparu ou sont incapables de faire face au sentiment de désagrégation de la Nation qui génère même ses propres ennemis comme en témoignent

les Français djihadistes. Les problèmes que rencontre notre société la contraignent à rechercher des solutions pour faire face à cette réalité qui l'inquiète et la laisse désespérée.

Certes, la morale laïque et républicaine voulue par un ancien ministre de l'éducation nationale et mise en œuvre cette année peut contribuer à la formation de futurs citoyens... dès lors que le programme est appliqué uniformément et correctement par les enseignants en charge de cette instruction, ce qui reste à prouver.

La difficulté sera néanmoins de montrer qu'il y a un « bien » et un « mal », des comportements acceptables et d'autres qui ne le sont pas, idées bien éloignées du relativisme ambiant. Mais cette morale ne s'adressera qu'aux jeunes scolarisés et parmi eux, qu'à ceux qui sont encore réceptifs à la parole du « maître » ! La notion d'autorité reste bien mise à mal d'autant que la contrainte est refusée. Le mot d'ordre est le « dialogue » pour éviter tout choc frontal et l'imposition d'une décision... que beaucoup ne seraient d'ailleurs plus capables d'assumer.

### POURQUOI CONFIER À NOUVEAU UN RÔLE SOCIAL À L'ARMÉE ?

La professionnalisation de l'Armée a certes fait d'elle une inconnue pour la majorité des citoyens dont beaucoup pouvaient douter de son utilité sociale alors qu'elle se transformait en simple corps expéditionnaire.

Cependant, sans doute idéalisée dans ses moyens et son organisation, sa capacité à recourir à la force maîtrisée et à la contrainte hiérarchique ont nourri depuis dix ans de nombreux fantasmes, des syndi-

calistes de la police (novembre 2005 lors des émeutes), aux politiques (Ségolène Royal pour remettre les « jeunes » désocialisés dans le droit chemin), aux élus (appel du maire de Sevrans en 2011), à la sénatrice-maire Samia Ghali qui évoquait en 2012 puis en 2013 le besoin de déployer des militaires dans les hôpitaux, au citoyen qui, souvent, évoque son regret du service militaire... pour les « jeunes ».

Aujourd'hui, la perception positive de l'Armée par la Nation conduit naturellement à ce retour à un rôle social. Le niveau de confiance porté par les citoyens est significatif. Ils expriment leur confiance dans l'Armée<sup>1</sup> à 82 %, en seconde position après les PME. Viennent ensuite les hôpitaux 82 %, la police 80 %, l'école 68 % pour laquelle les sondés considèrent à 64 % qu'elle devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort... sans doute une des raisons pour redonner un rôle social à l'Armée, les partis politiques à 14 %...

Une partie de la jeunesse en âge d'être scolarisée est en effet en situation d'échec scolaire, d'échec social sinon même d'échec moral. La société est à ce titre légitime dans son questionnement sur la rééducation des jeunes que l'école ne peut plus instruire, encore moins éduquer. Le dernier recours reste l'Armée, symbole d'autorité et de rigueur, malgré sa faiblesse numérique et la prédominance du cœur de métier pour justifier le cantonnement des militaires à la stricte sphère de la défense... et bien des abandons. Une jeunesse laissée à elle-même peut devenir une menace à terme pour la société et sur sa sécurité. Encore faut-il que l'Armée ne soit pas limitée dans ses modes d'action pour amener le jeune en échec à adhérer à un nouveau contrat social.

## QUEL RÔLE SOCIAL DÉLÉGUÉ À L'ARMÉE AUJOURD'HUI ?

Ce rôle social ne peut s'adresser qu'à la jeunesse. Premier recruteur de France, l'Armée agit déjà par le recrutement. Former et éduquer 20 000 jeunes par an n'est pas anodin. Nous savons que les jeunes qui la rejoignent, sont bien souvent à la recherche de sens, de repères, d'un métier sans doute mais finalement aussi de valeurs. Beaucoup d'entre eux les trouveront et pourront agir positivement au sein de la société, une fois rendus à la vie civile. Cependant, l'Armée ne peut aider l'ensemble de la jeunesse. Ce n'est d'ailleurs plus son rôle.

Des actions ciblées peuvent en revanche être maintenues avec l'ensemble des cadres militaires et pas seulement les officiers, en resocialisant une partie des jeunes en difficulté, à condition que ceux-ci soient volontaires. Le succès du service militaire adapté (SMA) outre-mer est désormais expérimenté sous la forme d'un service militaire volontaire en métropole pour les jeunes en difficulté et ne possédant pas ou peu de qualifications. L'Épid contribue sous une autre forme à cette resocialisation. L'Armée peut-elle faire plus ? Je ne le pense pas dans l'état des missions d'aujourd'hui et de ses moyens. En revanche, d'autres institutions pourraient s'inspirer de son engagement pour démultiplier ces actions.

Pour conclure, par le désintéressement de ses cadres et ce sens du devoir au service de la collectivité qui la caractérise, l'Armée forme une partie de la jeunesse en difficulté essentiellement en lui apportant des valeurs chères à Lyautey mais dont la société a aussi besoin aujourd'hui : goût de l'effort, abnégation, sens de l'engagement collectif, respect des règles et de l'autorité. Indirectement, cet engagement résolu et exemplaire de l'Armée contribue aussi à la consolidation du lien avec la Nation.

1. Sciences Po/ Cevipof, « Baromètre de la confiance politique », enquête du 26 janvier au 4 février 2015.

## INTERVENTION DE JEAN-PIERRE PAKULA

**Jeudi 3 septembre 2015 - Lycée Edgar Morin à Douai**

Madame la Ministre, mesdemoiselles,  
Mesdames, Messieurs,

Sollicité dernièrement par les services de Monsieur le Recteur pour témoigner au cours de cette table ronde j'ai d'abord hésité et après quelques heures de réflexion j'ai donné mon accord.

Cette hésitation tout d'abord, car l'enseignement moral et civique, qui va progressivement monter en puissance, est un domaine dans lequel je ne baigne pas au quotidien. Mais après coup je me suis dit que mon parcours professionnel pourrait peut-être se révéler utile pour témoigner, comme réserviste citoyen de l'Education nationale, comme j'avais déjà pu le faire précédemment.

Ancien militaire de carrière, mais toujours réserviste opérationnel auprès du conseiller en communication du général commandant le Quartier Général du Corps de Réaction Rapide France à Lille, j'ai eu la chance de pouvoir travailler en étroite liaison avec l'Education nationale lors de ma dernière affectation à la délégation militaire départementale du Pas-de-Calais à Arras.

Au cours de ces années j'ai témoigné en classe de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup> sur la Défense en axant mon propos sur mon parcours et sur l'évolution du monde depuis la chute du mur de Berlin.

Par ailleurs depuis plus de 10 ans le trinôme académique de Lille organise annuellement une rencontre Défense Education nationale qui réunit 1 500 à 2 000 élèves de 3<sup>e</sup> et de lycée au sein d'ateliers de réflexion sur la citoyenneté, l'esprit de défense et le lien Armée Nation. Parallèlement les enseignants de l'académie participent activement au travail de mémoire avec leurs élèves au travers de nombreuses actions dont le concours de l'Office National des

Anciens Combattants, les Petits Artistes de la Mémoire, la Grande guerre vue par les enfants ainsi que le Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Je suis naturellement partie prenante de ces concours car j'estime que tout cela participe au développement de notre jeunesse et à son enrichissement.

Alors, à mon point de vue, et dans mes domaines d'action, quelle est la complémentarité entre réserviste citoyen et enseignant dans la construction de projets interdisciplinaires ?

Mon propos traitera plus particulièrement de la Défense pour montrer comment on peut aborder et développer chez nos jeunes la culture de l'engagement.

Dernièrement un jeune m'a dit : « Monsieur, croyez-vous vraiment que dans la société où nous sommes, où nous avons besoin de producteurs, et de consommateurs, l'on ait vraiment besoin de citoyens ? »

La question n'est pas anodine, et appelle réflexion. Les jeunes regardent souvent des émissions de télé réalité. Que dit-on ? Qu'attend-t-on d'eux ? Ils sont appelés à voter, à choisir le candidat qu'il faut sauver dans un geste réflexe que chacun est appelé à faire en votant. Ce geste peut paraître sans portée, pourtant il introduit dans une civilisation de consommation immédiate dont le vote, c'est-à-dire le choix n'est plus qu'un réflexe conditionné par des images et des sons.

Dans cette logique a-t-on vraiment besoin de citoyens, d'hommes et de femmes qui s'assument comme membres d'un corps social, dans une société qui privilégie à ce point le consommateur et le producteur ?

Cette question se pose évidemment à l'échelle plus générale de la société toute entière. Un deuxième constat doit être fait.

Nombre de jeunes sont sollicités pour participer à la présentation des lieux d'histoire, des lieux de patrimoine de nos villages, de nos villes. Ainsi, nous vivons dans une société et une civilisation dans laquelle on privilégie un couple producteur/consommateur, tout en essayant de conserver

la dimension d'héritier. Même si enseignants et élèves sont beaucoup moins présents qu'avant lors de ces journées de commémoration et sur les lieux de mémoire.

La vraie question qui se pose aux jeunes hommes et femmes du XXI<sup>e</sup> siècle, est de savoir si ces lieux de mémoire se réduisent à des lieux d'histoire et sont donc exclusivement réservés aux professionnels de l'histoire.

Mais aujourd'hui, les jeunes ont de plus en plus de difficultés à faire cette liaison entre les identifications des objets dans lesquels nous vivons et l'évolution du monde contemporain. Nous vivons le temps du métissage des mémoires et du métissage des cultures. Mais cela ne nous dispense pas de nous poser la question :

Qui suis-je: Européen ? Arabo-européen ? Américano-européen ?

Alors pourquoi est-ce important de développer la culture de l'engagement en prenant comme exemple la Défense de notre territoire et de nos intérêts dans le monde.

Et bien pour une bonne raison : c'est qu'au lycée la plupart des jeunes vont atteindre la majorité. Cela veut dire, comme je l'ai évoqué plus haut pour les émissions de télé réalité, qu'ils vont être confrontés au droit de vote, à la décision d'exercer ce droit ou de ne pas l'exercer. Il est donc indispensable qu'une sensibilisation à la défense soit faite en amont de cette journée de préparation à la défense (JDC), tout simplement parce qu'elle s'inscrit dans le parcours citoyen. En effet, cela ne vient pas spontanément : ce n'est pas parce qu'un jour on a 18 ans que tout d'un coup on a tout compris. C'est logique !

Alors, comment la complémentarité réserviste citoyen enseignant peut-elle s'exercer ?

Si je prends l'exemple de l'enseignement de la culture de défense, cela donne des débats de ce type:

- L'armée a-t-elle une vocation humanitaire ?
- A quoi sert la Journée Défense Citoyenneté ?
- Pourquoi y-t-il des chercheurs en armement ?
- Y-a-t-il des guerres justes ?
- Comment les armées sont-elles capables de faire face aux nouvelles menaces ?
- Pourquoi la défense nationale concerne-t-elle tous les citoyens ?
- Au nom de la sécurité un Etat peut-il intervenir dans un autre Etat ?

Ces débats sont organisés sous la direction d'un professeur, je ne précise pas sa matière. En effet, toutes les disciplines concourent à l'enseignement moral et civique. Ce n'est pas spécifique d'une discipline, ou d'une autre. Pourquoi ? Et bien tout simplement parce que l'histoire et la géographie, les sciences économiques et sociales à l'évidence peuvent donner des clefs de compréhension pour le passé ou pour le monde contemporain. Mais les lettres et la philosophie permettent aussi de réfléchir aux dilemmes de l'action humaine. Les mathématiques, la chimie, la physique peuvent aussi intervenir, s'il s'agit par exemple de problèmes d'éthique, etc.

Pour conclure, tout cela est donc présent dans les programmes et dans les enseignements. Pour ces différentes raisons, cet enseignement est bien plus difficile aujourd'hui qu'hier. Et c'est là que le réserviste citoyen a son rôle à jouer. Il ne s'agit pas pour lui de faire acquérir un certain nombre de connaissances mais de contribuer à l'enrichissement des élèves et à l'enrichissement du débat par un propos plus libre et fruit d'une expérience pratique dans son domaine d'expertise.





# Brèves de la Défense

Par le Commandant (H) Emmanuel Dieudonné



## ■ RÉUNION À PARIS DES COMMANDANTS INTERARMÉES

En concluant le séminaire qui réunit chaque année les commandants interarmées le général d'armée, chef d'état-major des armées, a donné à ceux-ci ses grandes orientations pour l'année à venir.

En dehors de son intervention sur les opérations militaires, l'essentiel de son propos a porté sur les discussions en cours au sujet du projet d'actualisation de la loi de programmation militaire. Sans nier les difficultés qui persistent sur le terrain, il a estimé, néanmoins, que ce projet marque un redressement de l'effort de défense qui permet, dans un contexte sécuritaire durci, de « maintenir une cohérence entre les moyens qui nous sont donnés et les missions qui nous sont confiées ».

Le séminaire a également intégré une dimension interministérielle avec les interventions des ministères des affaires étrangères et de l'intérieur, du secrétariat général pour la défense et la sécurité nationale (SGDSN) et du coordonnateur national du renseignement (CNR).

## ■ BARKHANE : LES OPÉRATIONS TCHERA ET ANETO

L'opération Tchera avait pour objectif de perturber les flux logistiques et financiers des groupes armés terroristes (GAT) transitant dans la région de la passe de Salvador. Engagé du 12 au 20 juin 2015 dans l'opération Tchera, le groupement tactique désert Est (GTD-E) Chimère a ainsi mené ses premières actions de lutte contre les groupes armés terroristes (GAT) dans le Nord-Niger depuis son arrivée à la tête du fuseau Est de l'opération Barkhane, le 3 juin dernier.

Menée en partenariat avec les forces armées nigériennes (FAN), Tchera a mobilisé près de 170 hommes dont deux sections d'infanterie du 8<sup>e</sup> RPIMa (régiment de parachutiste d'infanterie de marine), un peloton blindé du 3<sup>e</sup> RH (régiment des hussards), des sapeurs du 17<sup>e</sup> RGP (régiment du génie parachutiste). L'ensemble étant appuyé par des hélicoptères de manœuvre et des éléments de soutien logistique et sanitaire.

Dans ce vaste espace de transit entre la Libye et le Nord du Sahel, la force Barkhane a découvert puis détruit 3 plots logistiques de GAT. Elle a également appuyé la saisie par les forces armées nigériennes d'un véhicule contenant de l'armement et des munitions. Ce sont ainsi près de 1 500 cartouches de petit calibre, une trentaine d'obus de mortier, des roquettes et une mitrailleuse qui ont été interceptées.

Du 4 au 13 août 2015, la force Barkhane a mené une opération au Nord-Ouest du Mali dans la région de Tombouctou. Cette opération tripartite baptisée Aneto a été conduite conjointement avec les Forces armées maliennes (FAMa) et la MINUSMA. En liaison avec les militaires maliens, les soldats de Barkhane ont effectué du contrôle de zone et des reconnaissances dans les villages et on profité de l'opération pour prendre contact avec les chefs locaux, avec lesquels ils ont échangé sur la situation sécuritaire.

## ■ STRATÉGIE INTÉGRÉE DES NATIONS UNIES POUR LE SAHEL

Le 23 juillet 2015, Madame Guebre Sellassie, envoyée spéciale du secrétaire général des Nations Unies pour le Sahel, a rendu visite au poste de commandement Barkhane à N'Djamena, où elle s'est entretenue avec le commandant de la force, le général Palasset.

Madame Guebre Sellassie a pour mission de faciliter la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Elle coordonne l'action de l'ensemble des acteurs des Nations Unies (humanitaire, développement, gouvernance, sécurité) avec tous les pays de la région et les partenaires internationaux concernés.

En l'occurrence le général Palasset et Madame Guebre Sellassie ont rappelé que l'action militaire ne pourrait suffire à stabiliser le Sahel sans un fort investissement pour le développement et la bonne gouvernance.

### ■ L'OPÉRATION CHAMMAL

Initialement déployés dans le cadre d'un détachement, les *Mirage 2000D* de l'opération Chammal présents en Jordanie, depuis le 19 septembre 2014, sont maintenant soutenus et accueillis au sein d'une base aérienne projetée (BAP).

Le dispositif complet est structuré autour de douze avions de chasse de l'armée de l'Air (six *Rafale* et six *Mirage 2000D*) et d'un avion de patrouille maritime *Atlantique 2*. Sa mission, en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, est d'assurer un soutien aérien aux forces irakiennes dans la lutte contre le groupe terroriste autoproclamé *Daech*. « **La base aérienne projetée** » est une entité opérationnelle air positionnée en Jordanie, sur décision du chef d'état-major des armées et en plein accord avec les autorités jordaniennes. Comme pour une autre opération, c'est le système de combat et le pion tactique élémentaire de la composante aérienne.

**Retour sur la base aérienne.** Seuls, les *Mirage 2000* ne peuvent pas partir au combat. Ils ont besoin du soutien du personnel qui assure au quotidien les fonctions spécifiques nécessaires à l'activité aérienne. Tous participent à la réalisation de la mission, chacun dans son métier : gérer, nourrir, armer, protéger, soigner, entretenir et réparer, ... Toutes ces personnes, associées aux matériels, aux bâtiments et aux avions, tout cet

ensemble forme une entité indivisible, dont les rôles sont complémentaires et forme un système de combat.

C'est vers le commandant de la base que se tourne le commandement des opérations pour que les missions aériennes de l'opération se réalisent, pour que le personnel les assure dans les meilleures conditions de sécurité, en vol comme au sol.

**La base aérienne projetée** quant à elle est le pendant, avec ses particularités et ses contraintes, de ce qui se passe à l'armée de terre et à la marine quand la France a décidé de participer à une opération loin du territoire national. Pour ce qui la concerne l'armée de l'Air déploie une base aérienne sans pouvoir projeter la piste et les bâtiments. Donc, soit il n'y a rien et il faut tout faire, soit comme en Jordanie certaines structures sont existantes. Dans tous les cas la projection des personnels et des moyens est adaptée à la situation pour former un système de combat.

### ■ OCÉAN INDIEN : LE CMT L'AIGLE PARTICIPE À LA SÉCURISATION DU DÉTROIT DE BAB EL MANDEB

Compte tenu de la crise que traverse le Yémen, le chasseur de mines tripartite (CMT) *L'Aigle* a quitté le golfe arabo-persique où il œuvrait au sein du groupe de guerre des mines français pour se redéployer dans la région du détroit de Bab-El-Mandeb, au sein d'un task-group ad hoc de guerre des mines : le task group 52.2. composé également d'unités britanniques et américaines.

La mission de ce task group est de s'assurer qu'aucune menace

de minage ne vienne entraver la libre circulation dans le détroit de Bab-El-Mandeb qui voit passer un important et essentiel trafic maritime entre la Méditerranée et l'Océan Indien.

**Avant sa participation à la sécurisation du détroit de Bab El Mandeb** *L'Aigle* avait été déployé, depuis fin janvier, dans

le golfe arabo-persique aux côtés du CMT Andromède et d'un état-major de guerre des mines, dans le cadre d'un déploiement planifié qui avait pour objet :

- D'approfondir notre connaissance de cette zone stratégique ;
- D'assurer la sécurité de la navigation vis-à-vis de la menace mines ;
- D'effectuer des actions de coopération avec les marines partenaires présentes dans le Golfe et d'approfondir notre interopérabilité avec les forces britanniques et américaines.

Dans ce cadre l'Aigle et l'Andromède ont participé du 24 au 31 mars à l'exercice interallié Artemis Trident dans le golfe arabo-persique mettant en évidence le savoir faire français dans ce domaine et l'interopérabilité et la confiance mutuelle qui relie nos Marines.

### ■ LA FLP SURCOUF A REJOINT LA CTF 150

Depuis mai 2015, la frégate type La Fayette (FLF) Surcouf a rejoint la Combined Task Force (CTF) 150, en vue de mener des opérations de sécurité maritime en mer Rouge et en Océan Indien. Le Surcouf a été intégré pendant plusieurs semaines à la Task force, chargée de conduire des missions de lutte contre le terrorisme international et les activités illicites qui lui sont associées (trafic d'armes, trafic de drogue, etc.).

La frégate opère aux côtés du bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) Var, qui a embarqué l'état-major du commandant de la force, pour poursuivre l'effort de sécurisation dans sa zone de responsabilité. Celle-ci s'étend sur la partie nord de l'Océan Indien, en incluant le golfe d'Oman, la mer d'Arabie et la mer Rouge, représentant ainsi 2,5 millions de nautiques carrés, soit plus de huit fois la surface du territoire français métropolitain. Vitale pour le trafic maritime et le commerce international, cette zone comprend les principales routes maritimes qui relient l'Occident et l'Orient, ainsi que deux détroits internationaux parti-

culièrement importants : Ormuz et Bab-El-Mandeb.

Dans ce cadre, l'équipage du Surcouf pourra être amené à conduire des approches et interrogations sur des boutres et bâtiments de pêche locaux, afin de recueillir des renseignements sur les trafics dont ils peuvent être les témoins. Dans un mode plus offensif, et en conformité avec le droit international, le Surcouf pourra également être appelé à mettre en œuvre son équipe de visite en vue de procéder à des enquêtes de pavillon sur des navires suspects.

Le déploiement simultané de deux bâtiments français démontre tout l'intérêt porté par la France à la région de l'Océan Indien qui a été définie comme une priorité stratégique par le Livre Blanc de la Défense de 2013. Il illustre également la volonté de la France d'apporter sa contribution à la lutte contre le terrorisme dans la région, aux côtés des pays partenaires investis dans la coalition.

La CTF 150 a été mise en place à la suite des attentats du 11 septembre 2001, elle est placée sous le commandement des Combined Maritime Forces (CMF), qui rassemble une coalition de 18 nations fournissant des moyens navals et aériens pour assurer la permanence de la mission. Elle est l'une des trois Task Forces des CMF, sous commandement américain, avec la CTF 151, engagée dans la lutte contre la piraterie, et la CTF 152, assurant la sécurité maritime du golfe arabo-persique. Aujourd'hui, trente nations sont engagées dans la coalition. La France assure le commandement de la CTF150 depuis le 6 avril 2015, et ce pour la neuvième fois depuis sa création en 2001.

### ■ LA FRÉGATE AQUITAINE TIRE UN MISSILE DE CROISIÈRE NAVAL

La frégate Aquitaine, tête de série du programme des frégates multi missions (FREMM), a tiré avec succès un Missile de croisière naval (MdCN) sur les polygones de tir du centre DGA Essais de missiles au large de l'île du Levant. C'est la première fois en

Europe qu'un bâtiment de surface tire un missile de croisière.

Le MdCN est destiné à frapper des objectifs situés dans la profondeur du territoire adverse. Doté d'une portée de plusieurs centaines de kilomètres, le MdCN est adapté à des missions de destruction d'infrastructures de haute valeur stratégique.

### **L'AQUITAINE A ÉGALEMENT TIRÉ, TOUJOURS AVEC SUCCÈS, SON PREMIER MISSILE DE TYPE MER-MER 40 EXOCET**

Ces deux tirs de synthèse préparés par l'équipage de la Marine nationale, les équipes de la Direction générale de l'armement (DGA) et les industriels MBDA et DCNS s'inscrivent dans le cadre de la vérification des capacités techniques des FREMM avant leur admission au service actif. C'est un jalon supplémentaire qui a été franchi, après le tir d'un missile antiaérien Aster 15 en 2013 et la mise en service le 13 mars dernier de la torpille légère MU 90 sur le Caïman marine, version navale de l'hélicoptère NH90.

### **LES FREMM (FRÉGATE MULTI MISSIONS)**

Ce sont des bâtiments fortement armés : missiles de croisière navals, missiles anti-navires Exocet MM40, missiles antiaériens Aster et torpilles anti-sous-marines MU90. Toutes les FREMM pourront mettre en œuvre un hélicoptère Caïman marine, ainsi que des forces spéciales et leurs équipements. Six FREMM seront livrées avant mi-2019.

### **RÉUSSITE DU 1<sup>er</sup> TIR GUIDÉ D'UN MISSILE METEOR À PARTIR DU RAFALE**

Le 28 avril, les équipes du ministère de la Défense, de Dassault Aviation et de MBDA ont procédé au premier tir guidé du missile air-air longue portée Meteor à partir du Rafale contre une cible aérienne.

Dans la continuité des essais de séparation déjà réalisés en 2013 et 2014, il constitue un jalon important dans les travaux d'inté-

gration du missile Meteor au Rafale, réalisés dans le cadre du développement du prochain standard F3-R de l'avion.

Équipé d'un statoréacteur et doté du mode « tire et oublie », le missile Meteor est conçu pour la mission de défense aérienne à très longue portée. Grâce aux performances du radar RBE2 à antenne active équipant le Rafale (seul avion européen disposant opérationnellement de ce type de capteur), il sera capable d'intercepter des cibles à très longues distances, en complément de l'actuel missile MICA utilisé aussi pour le combat ou l'autodéfense. Les premiers missiles Meteor seront livrés aux forces aériennes françaises à partir de 2018, afin d'équiper l'ensemble des Rafales de l'armée de l'air et de la marine.

### **LE MISSILE METEOR**

C'est le fruit d'une coopération entre l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède lancée en 2003. C'est un programme fédérateur qui a permis, de consolider la base industrielle et technologique de défense européenne dans le secteur des missiles MBDA-UK. Le maître d'œuvre industriel, a pour principaux partenaires industriels MBDA-France, MBDA-Italie, Saab (Suède), Bayern-Chemie (Allemagne) et Inmize (Espagne).

### **DISSOLUTION DE LA BASE AÉRIENNE 117**

Le 25 juin a eu lieu la cérémonie de dissolution de la cité de l'air et base aérienne (CABA) 117 « Capitaine Guynemer », puis la prise de commandement du commandement militaire de l'Ilot Balard (COMILI).

Présidée par le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Denis Mercier, commandée par le lieutenant-colonel Thierry Campello (second du COMILI) et en présence des autorités civiles et militaires, cette cérémonie a mis à l'honneur plusieurs militaires de l'air, qui ont été médaillés.

Ministère de l'Air en 1929, Cité de l'Air à partir de 1934, la base aérienne 117 créée

en 1964 s'est inscrite dans une vague de modernisation, avec le projet Balard. Ce dernier vise à rassembler au sein d'un immense complexe, le ministère de la Défense et les chefs d'état-major.

Après avoir rendu hommage à ceux qui ont fait l'histoire de la base aérienne 117, le général Mercier a procédé à sa dissolution et a reçu des mains du lieutenant-colonel Xavier Broyer, commandant par intérim, le drapeau de la 34<sup>e</sup> escadrille, jusqu'alors confié à la garde de la Cité de l'Air. Remis à la nouvelle garde par le colonel Boité, celui-ci a pris de fait le commandement militaire de l'Ilot Balard.

### ■ LA SOMME COMMÉMORE LA BATAILLE DE NARVICK

Le BCR (Bâtiment de commandement et de ravitaillement) Somme a fait escale à Narvik



## Brèves Sociales

Par le Commandant (H) Emmanuel Dieudonné



### ■ INFORMATION DES PERSONNES ÂGÉES

C'est le 4 juin 2015 qu'a été ouvert le **0820 10 39 39**, numéro national unique à destination des personnes âgées et de leurs proches.

Ce nouveau service téléphonique fournit toutes les informations utiles sur les services à la personne, les soins à domicile, les modes d'hébergement, les dispositifs d'accompagnement à destination des « aidants » et autres personnes concernées. Il renseigne également sur les aides financières disponibles et les démarches à effectuer pour les obtenir.

Pour les questions simples, les usagers peuvent obtenir une réponse personnalisée. Pour les questions plus complexes, ils sont orientés vers le point d'information local compétent pour les accompagner dans leur

aux fins de commémorer, aux côtés des détachements et représentants des forces armées norvégiennes, polonaises, britanniques et allemandes, le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille navale et terrestre entre le 9 avril et le 8 juin 1940 qui suivit l'invasion de la Norvège par les Allemands.

Rappelons qu'un corps expéditionnaire français de 13 000 hommes, placés sous les ordres du général Béthouard et composé de deux demi-brigades de chasseurs alpins, de la 13<sup>e</sup> demi-brigade de Légion Étrangère (DBMLE), d'une compagnie d'artillerie et de la brigade autonome polonaise des chasseurs de Podhale, débarqua de vive force, libéra la ville de Narvik et repoussa les Allemands sur la frontière suédoise.

recherche d'information et, le cas échéant, dans leurs démarches.

Les conseillers du 0820 10 39 39 ne peuvent apporter aucune information concernant les dossiers en cours d'instruction dans les services des administrations. Ils ne sont par ailleurs pas qualifiés pour traiter les sujets qui ne sont pas en lien avec la perte d'autonomie tels que par exemple, le versement des pensions de retraite et des pensions de réversion.

Le service répond du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et les appels sont facturés :  
– 15 centimes d'euro TTC par minute depuis un téléphone fixe.

– 15 centimes d'euro TTC par minute plus le prix d'un appel normal depuis un mobile. Pour les personnes qui préfèrent être informées par Internet, un nouveau site web est

également proposé sur [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

Ces services sont mis en œuvre par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) en préfiguration de dispositions prévues par le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement qui devrait être votée au cours du dernier trimestre 2015.

### ■ FORMATION PROPOSÉE PAR FRANCE ALZHEIMER

France Alzheimer (et maladies apparentées) propose, dans toute la France, une formation gratuite pour les « aidants » non professionnels (familles, amis, voisins...) qui accompagnent régulièrement une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

- L'objectif est d'expliquer aux « aidants » les bonnes pratiques d'accompagnement et de leur donner les indications à cet effet.

Depuis 2009, 20 000 personnes ont bénéficié de cette formation.

France Alzheimer veut dorénavant former 5 000 « aidants » par an.

Chaque formation est assurée par un psychologue et un bénévole, tous deux formés spécifiquement à cette action. Une formation dure 14 heures réparties sur 5 à 6 séances. A la fin de celle-ci, chaque participant reçoit un livret développant les contenus des modules : connaître la maladie, s'informer sur les aides possibles, accompagner le patient au quotidien, communiquer avec lui et le comprendre, préparer, éventuellement, l'entrée en établissement et à la vie dans celui-ci de la personne concernée..

On peut se renseigner sur :

**[aidants.francealzheimer.org](http://aidants.francealzheimer.org)**

Chaque lundi, on peut suivre l'actualité du Grand Age en s'inscrivant gratuitement à Newsletters Agevillage :

La lettre comprend :

– Forums Agevillage qui permet d'échanger expériences et témoignages : sur la tutelle,

Alzheimer, les maisons de retraite, le conseil de la vie sociale, les aides financières, les précautions à prendre pour ce prémunir contre les vieillissements précoces, les conseils aux « aidants »...

L'annuaire du grand âge qui contient 25 000 références pouvant contribuer à créer un réseau d'aide local : hébergement, services à domicile, clic, ccas, centres de santé,... toutes les informations utiles pour les personnes âgées.

### ■ LES CENTRES MÉDICAUX DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Les soixante centres de santé mutualistes privilégient la proximité et assurent la qualité et l'accès aux soins en assurant :

- La généralisation du tiers payant ;
- Le conventionnement en secteur I, sans dépassement d'honoraires auprès de l'ensemble des disciplines médicales ( dermatologie, radiologie, ORL, cardiologie... ;
- Une prise en charge globale et pluridisciplinaire des patients ;
- Des actions de préventions.

On peut trouver l'adresse des centres de santé mutualistes sur : [centres-santé-mutualistes.fr](http://centres-santé-mutualistes.fr)

### ■ LE DOSSIER PHARMACEUTIQUE

Détenu par 35 millions de français, soit plus d'un sur deux, le dossier pharmaceutique est un outil informatique, créé et consulté par le pharmacien, avec l'accord express du patient ou celui de son représentant, sur présentation de la carte vitale. Chaque enfant peut bénéficier d'un dossier pharmaceutique. Individuel et normatif il est totalement gratuit. En place depuis 2009, il continue de s'améliorer avec le temps.

Le dossier contient des informations sur l'identité du patient et sur les médicaments qu'il prend, médicaments prescrits et délivrés au cours des 4 derniers mois, avec ou sans ordonnance, ainsi que les traitements en cours. Sont inscrits, également, le nom du

produit, la quantité, le numéro de lot pour la traçabilité...

Le dossier permet au pharmacien de conseiller le patient, de contrôler les éventuels risques de contre-indications ou d'interactions médicamenteuses.

Désormais, les vaccins achetés par le patient sont aussi mieux signalés et conservés dans le dossier pendant 21 ans, ce qui permet au pharmacien d'indiquer les dates de rappel.

### ■ A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUILLET

**Complémentaire santé** Les personnes ayant utilisé l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) pour souscrire un contrat éligible à cette aide bénéficieront à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 du tiers payant intégral et de l'exonération du paiement des participations forfaitaires et des franchises. L'ACS est réservée aux personnes qui ne peuvent pas bénéficier de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) mais qui ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

– Affichage des prix des médicaments :

Au 1<sup>er</sup> juillet 2015, la vente de médicaments en officine est soumise à de nouvelles règles d'affichage des prix, notamment concernant les différents régimes de prix (médicaments remboursables et non remboursables).

– Pharmacies en ligne Les pharmacies en ligne autorisées sont dans l'obligation d'afficher un logo européen sur toutes les pages de leur site web dédiées à la vente de médicaments.

– C'est, également, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 que les consommateurs seront mieux informés sur la présence d'allergènes dans les produits alimentaires.

*Publié le 24.06.2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)*

### ■ SE PROTÉGER CONTRE LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Les particuliers souhaitant se prémunir contre les appels publicitaires en ligne pourront, d'ici la fin de l'année, s'inscrire gra-

tuement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique gérée par un organisme créé à cet effet. (décret n° 2015-556 du 19 mai 2015 -JO du 21 mai 2015).

Les informations personnelles à communiquer ne concerneront que le ou les numéros de téléphones fixes et mobiles, le jour et l'heure de l'inscription. L'inscription valable trois ans pourra être effectuée soit par voie électronique soit par courrier.

Les entreprises devront mettre à jour leur fichier et expurger, ceux-ci, des coordonnées des particuliers qui en ont fait la demande.

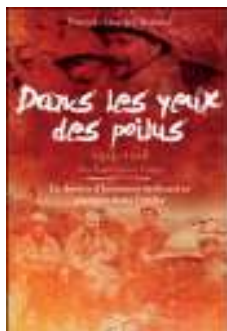
### ■ FAUTEUILS ROULANTS ÉLECTRIQUES : UNE ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION SUFFIT

Les personnes handicapées propriétaires d'un fauteuil roulant électrique sont tenues de souscrire une assurance. L'obligation d'assurance peut être remplie par la souscription d'une assurance multirisques habitation ou de toute assurance responsabilité civile dès lors qu'elle couvre la responsabilité civile de toutes les personnes ayant la garde du véhicule.

Dans une réponse ministérielle publiée le 9 juin 2015, le ministre de l'Intérieur rappelle que les personnes handicapées circulant en fauteuil roulant sont, au regard du code de la route, assimilées à des piétons. Elles sont en droit de circuler sur les trottoirs ainsi que sur la chaussée en application du code de la route selon lequel « les infirmes qui se déplacent en chaise roulante peuvent dans tous les cas circuler sur la chaussée ».

Le fauteuil n'est pas assimilable à un véhicule automobile tel que défini par le code de la route. Il n'est, par ailleurs, pas soumis, par le code des assurances, à une obligation d'assurance spécifique.

*Publié le 21.07.2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)*  
*Service-public.fr*



## DANS LES YEUX DES POILUS - 1914-1918 - DES FLANDRES AUX VOSGES

Par Renaud Patrick-Charles

« Mais qu'avons-nous fait pour mériter une chose pareille ? Quelles fautes devons-nous expier en ce bas monde ? » Avant de franchir le parapet de la tranchée pour monter à l'assaut, le soldat Paul Viriot, du 37<sup>e</sup> régiment d'infanterie, s'interroge. Combien de camarades vont être broyés lors de cette énième attaque ? Il se sent abandonné à lui-même,

sans secours ni consolation. Un siècle plus tard, il demeure difficile de s'imaginer ce qu'ont vécu les poilus durant plus de quatre années. Contrairement aux récits officiels teintés de propagande et saturés de patriotisme, les jeunes hommes qui ont dû combattre n'ont pas été dans leur grande majorité des « bêtes de guerre » recherchant à tout prix une forme de gloire. Il n'y a qu'à parcourir leurs écrits pour mesurer à quel point ils étaient lucides. S'ils aimaient leur pays et la liberté, ils n'admettaient pas que leur existence soit sacrifiée dans des offensives stériles. Voici un ouvrage émouvant et authentique au fil duquel vous découvrez le quotidien d'hommes ordinaires plongés dans la première guerre moderne de l'humanité. L'auteur s'est attelé à rechercher des témoignages inédits afin d'illustrer son récit historique. Des Flandres aux Vosges, il vous fait partager le destin de poilus venus de tous les horizons - paysans, ouvriers et employés ; chefs d'entreprise ; poètes et écrivains comme Guillaume Apollinaire ou Charles Péguy - et vous emmène dans l'intimité des états-majors en vous faisant côtoyer les généraux Joffre, Foch, Pétain et bien d'autres encore... Sans la moindre censure, tous les aspects de la guerre sont abordés, de l'officier mal-aimé abattu par ses hommes sur le champ de bataille aux ordres impitoyables donnés pour empêcher une troupe de reculer face à la déferlante d'un assaut. Les yeux des poilus ont nourri la mémoire d'images et d'émotions, admirablement traduites dans leurs écrits, avec leurs mots et leur sensibilité.



## MONSIEUR L'AUMONIER

Par Olivier Hanne

Olivier est aumônier catholique en maison d'arrêt. Chaque semaine, il fait le tour des cellules en lançant : « Bonjour, c'est l'Aumônier ! » La plupart des détenus l'accueillent pour une chicorée et un moment de discussion, quelques-uns veulent prier, tous se confient. D'une cellule à l'autre, on lui raconte la vie de famille, les addictions, le procès, les espoirs ; on ment, on s'énervé, on pleure. Sans rien cacher des difficultés et de ses moments de doute, l'auteur croque

la vie carcérale et ses rayons de soleil : la sortie, la messe, le rappel du pardon. Dans les couloirs de la prison, on croise avec lui une multitude de personnages hauts en couleurs : un proxénète repent, un vieillard libidineux, un musulman qui va à la messe, un Sicilien manipulateur, un évangéliste vengeur, un gitan à la gâchette facile, un gardien anticlérical qui force les détenus à aller à la messe, et même un cannibale muet ! Tous cherchent une porte de sortie dans leur vie.

Olivier Hanne est marié et père de famille. Essayiste et historien, il a été aumônier de prison pendant dix ans. Ce livre raconte ses rencontres marquantes et décrit avec réalisme la mission de l'Eglise en milieu carcéral.

**Bernard GIOVANANGELI** Editeur - 22 Rue Carducci, 75019 Paris - tél. : 01 42 02 13 04.

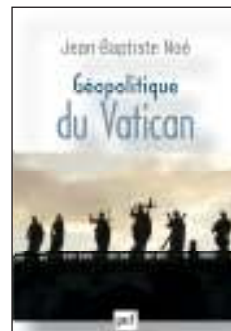
## GÉOPOLITIQUE DU VATICAN, LA VOLONTÉ DE L'INFLUENCE

Par Jean-Baptiste NOE

RARE sont les États qui ont une politique mondiale, c'est-à-dire qui ont des intérêts diplomatiques et géopolitiques sur l'ensemble des continents. Les États-Unis, l'Angleterre, la France figurent parmi cette courte liste, de par leur histoire et leur capacité de déploiement militaire. La Russie, au temps de l'URSS, y prétendait aussi. Dans cette courte liste figure un État souvent oublié et pourtant omniprésent dans les relations internationales, à savoir l'État du Vatican. C'est un des plus anciens États du monde, puisqu'il existe formellement depuis 754 et la donation au pape par le roi des Francs Pépin le Bref d'un territoire conquis sur les Lombards, donation confirmée par Charlemagne en 774. L'État du Vatican a vu ses territoires évoluer au gré des guerres italiennes et des conquêtes, avant de perdre sa souveraineté territoriale en 1870, suite à l'invasion de Rome par les troupes du roi d'Italie. Cette souveraineté territoriale a été retrouvée en 1929, avec les accords du Latran, accordant au Vatican un territoire de 44 ha.

Ce n'est donc pas sa géographie qui fonde sa puissance, ni son économie, et encore moins sa démographie et ses ressources naturelles. Sa présence géopolitique et sa puissance diplomatique résident dans la force spirituelle et culturelle d'un État qui, tout en représentant les catholiques du monde, arrive à parler au monde entier. Le Vatican a une véritable volonté de puissance, qui repose sur une organisation mondiale et une intégration de plus en plus forte dans les réseaux internationaux.

**Presses Universitaires Françaises** - 6, avenue Reille - 75685 Paris Cedex 14 - Tél. : 01 58 10 31 00.



## LE GUIDE PRATIQUE DES DÉCORATIONS FRANÇAISES ACTUELLES

Jean Battini - Witold Zaniewicki

Depuis 1998, Jean Battini, juriste, et Witold Zaniewicki, historien, font l'inventaire des décorations françaises.

Leur attribution qui varie dans le temps au fil des éditions reflète l'évolution de la société. Cette cinquième édition donne une information précise et parfaitement à jour destinée à tous, qu'il s'agisse de services militaires ou civils.

Le Guide pratique des décorations françaises actuelles est une référence, tant au sein des administrations et des associations, que du grand public.

Historique, bénéficiaires et conditions d'obtention, description complète, protocoles de remise, particularités sont complétés par une photographie couleurs de chaque décoration.

Aux décorations françaises s'ajoutent les principales médailles internationales délivrées, à l'occasion des opérations extérieures, par l'ONU, l'OTAN et l'Union Européenne.

**Jean Battini**

Titulaire d'une maîtrise de droit public, a été chef de section au bureau des décorations du ministère de la Défense.

**Witold Zaniewicki**

Docteur en histoire, a été secrétaire général de rédaction de la librairie Larousse.

**Editions Lavauzelle - B.P. 8 - 87350 Panazol**





## DEUX ANS DANS LES PAS DE ZAMARAI PAIKAN, GÉNÉRAL ET HÉROS AFGHAN

**Philippe CHOLOUS**

De Joseph Kessel aux militaires, en passant par les diplomates ou les travailleurs humanitaires, nombre de Français ont laissé une part d'eux-mêmes en Afghanistan. Ces contrées lointaines, aux limes de l'imaginaire, sombres et lumineuses, habitées par des gens à la fois si proches et si étrangers,

constituent finalement un pays clair-obscur, mythique, inclassable et fascinant qui a suscité tant d'œuvres littéraires.

Très loin des sentiers battus, celle que nous propose ici Philippe Chouloùs est réellement authentique, originale et captivante. L'approche de l'auteur est en effet plus singulière. Elle est unique. Elle combine avec talent le récit d'une immersion vécue au sein des combattants afghans, celui d'une proximité avec un homme à la personnalité et au destin hors du commun. Zamarai Paikan, et l'expression d'un ressenti subjectif à la faveur duquel le narrateur s'interroge en permanence sur le sens profond des réalités qu'il rencontre et qu'il décrit.

L'Afghanistan est un sujet éminemment complexe, sans cesse renouvelé et jamais épuisé. Zamarai Paikan est un homme exceptionnel, exemplaire, au destin si dur et à la personnalité si riche. L'expérience de l'auteur en Afghanistan est authentique, rare et intense, puisqu'elle comprend un engagement exigeant et solitaire, au sein de ses frères d'arme afghans. Ces trois lignes de forces s'entremêlent et se fusionnent au fil des pages, pour donner à lire une œuvre vivante et dense, à la fois personnelle et historique. Elle comporte également une dimension philosophique, tant les faits y sont constatés et les analyses conduites sans prétention, mais sans concession.

Non, en vérité, il ne s'agit pas seulement là d'un énième livre sur l'Afghanistan. Il s'agit aussi et surtout d'un acte de partage, par lequel l'auteur se livre et ouvre pour nous une nouvelle fenêtre sur l'Afghanistan éternel au travers de la formidable épopée d'un héros d'aujourd'hui : Zamarai Paikan.

Editions Lavauzelle - B.P. 8 - 87350 Panazol



## CARNETS ET LETTRES DE GUERRE

**Jean VAUGIEN - Jean ALBOUY**  
Édités par Gauthier LANGLOIS

Quand débute la Seconde Guerre mondiale, Jean Vaugien est un tout jeune officier à la tête d'un goum, une unité composée de berbères marocains. Il mène brillamment cette unité pendant les campagnes d'Italie, de Provence et des Vosges. Il y partage la vie rude et les combats de ces farouches goudiers qui ont joué un rôle décisif dans la prise de Monte Cassino. Puis, en Alsace, il rejoint l'État-major

de la première Armée française où il devient aide de camp du général de Lattre de Tassigny. Séparé pendant plus d'un an de sa femme et de sa fille restées au Maroc, il éprouve le besoin de noter sur des carnets tout ce qu'il veut partager à son retour avec elles : ses joies, ses peines, les magnifiques paysages de l'Italie, les horreurs de la guerre, les événements qu'il vit. Son beau-frère, Jean Albouy, est lui aussi un jeune officier dans les goums. Dans les lettres qu'il envoie de France à sa famille restée au Maroc, il restitue le quotidien de la guerre, ses joies et ses peines.

Deux témoignages vivants et émouvants sur la Seconde Guerre mondiale.

Editions Lavauzelle - B.P. 8 - 87350 Panazol

Octobre 2015

## UN LONG PRINTEMPS D'EXIL

*De Petrograd à Saigon, 1917-1946*

**Par OLGA ILYINA-LAYLLE, MICHEL JAN**

Olga Ilyina voit le jour en 1917, alors que la révolution russe est sur le point d'éclater. Issue de la noblesse, sa famille prend la fuite et rejoint la Mandchourie. Mais l'Histoire les rattrape. Dès 1930, l'occupation japonaise pousse Olga à repartir en quête d'un lieu de vie paisible. Une errance qui durera vingt neuf ans ; des années d'épreuves surmontées avec courage, mais aussi des rencontres amicales et amoureuses dans un monde d'exilés, soudés par une formidable solidarité. C'est à cette femme que Michel Jan prête sa voix, pour nous rapporter son incroyable destin qui traverse trente années de tourmente politique et militaire et plonge le lecteur dans la fascinante diversité de ces vies d'exilés. Un témoignage fort et émouvant sur un sujet original et peu connu : l'émigration russe en Extrême-Orient.

Michel Jan est spécialiste de géopolitique, plus particulièrement de l'Asie orientale. À partir de ses séjours, voyages et expéditions en Chine, Asie centrale, Mongolie et Sibérie, il a écrit de nombreux essais, récits, témoignages et articles.

Ce livre a reçu le Prix 2015 de la Société des Explorateurs et est sélectionné pour 2016 dans la catégorie Prix des meilleurs romans des lecteurs « POINTS ».

Editeur POINTS - Le cercle points - <http://www.lecercle-points.com>



## LE GRAND PORT MARITIME DE LA ROCHELLE

**Par Emmanuel Berling**

L'auteur, Emmanuel BERLING, a effectué une carrière d'officier dans l'armée de Terre. Membre de l'Association nationale des officiers de carrière en retraite, il est titulaire d'une maîtrise en droit public.

Il a déjà écrit "Un lieu rochelais chargé d'histoire : l'hôpital Aufredi, du 13<sup>e</sup> siècle à nos jours".

Bien qu'il soit ce que les marins appellent un "éléphant", c'est-à-dire un non-marin, il est passionné par la marine, les bateaux et les ports. Ses deux grands-pères étaient marins et l'un de ses fils sert actuellement dans la Marine Nationale.

Rochelais depuis des années, il a photographié certains voiliers, bâtiments ou navires et désire, par cet ouvrage, faire partager sa passion.

Dans ce livre, le lecteur trouvera des indications sur la construction, l'inauguration et le trafic du grand port maritime de La Rochelle. Le port militaire est évoqué, avec les sous-marins, torpilleurs et contre-torpilleurs français, la guerre 1914-1918, celle de 1935-1945, les dragueurs de mines et l'escadron de transbordement du 519<sup>e</sup> régiment du Train, puis les américains à La Pallice. Une 4<sup>e</sup> partie est consacrée à certains bateaux intéressants ayant fait escale à La Pallice.

Pour acquérir cet ouvrage : [www.lulu.com](http://www.lulu.com) ou Amazon, taper : le grand port maritime de La Rochelle par Emmanuel Berling.



# COURRIER DES GROUPEMENTS

Par le lieutenant-colonel (H) Jacques Dupré

## GROUPEMENT CHARENTE

### SORTIE COHÉSION du GROUPEMENT

Dès le printemps, le Groupement Charente a organisé sa sortie de cohésion le mardi 19 mai 2015.



Dans la matinée, une trentaine de personnes ont rendu visite au Duc et à la Duchesse de MONTEBELLO, descendants du Maréchal LANNES, dans leur château à MAREUIL-SUR-BELLE où naquit vers 1150 le troubadour Arnaud de MAREUIL.

Puis, la pause déjeuner a eu lieu, naturellement en plein air, au restaurant des Tourbières, sur un site naturel, original et exceptionnel.



L'après-midi a débuté par la découverte de ce milieu à l'aspect sauvage en commençant par la visite de la « Maison des Tourbières » à VENDOIRE en DORDOGNE. Le lieu a un fort intérêt patrimonial. C'est une zone humide et méconnue. Une partie de la vallée de la LIZONNE, au passé multimillénaire, s'est remplie d'alluvions et de tourbe basique et minéralisée qui a été exploitée par l'homme dès le Moyen-Age jusqu'en 1950 comme substitut du charbon. Le paysage est constitué d'une multitude de petits bassins souvent rectangulaires remplis d'eau et qui forment les anciennes tourbières, d'intérêt international liées à une faune et une flore singulières et diversifiées, caractéristiques de la région ; ce site est unique en Aquitaine.

Tous les membres ont très apprécié cette journée remplie d'intérêt. Merci au Lieutenant-colonel Alain LEPINE pour le choix et l'organisation de cette sortie.



## IN MEMORIAM



### LIEUTENANT SUZANNE BERNARD

J'ai l'honneur d'exposer, brièvement comme elle l'aurait voulu, la carrière militaire du Lieutenant Suzanne BERNARD.

Je vais m'adresser à Ma Suzanne puisqu'elle signait les lettres qu'elle m'écrivait en les terminant « Votre Suzanne ».

Cependant, je vais lui dire pour la dernière fois : Lieutenant Suzanne BERNARD :

Vous êtes Veuve de Guerre le 8 mai 1940. Vous vous étiez mariée le 14 septembre 1937. Votre bonheur ne durera pas longtemps : 2 ans et 7 mois.

Vous entrez dans les Forces Françaises de l'Intérieur le 1<sup>er</sup> avril 1943 jusqu'au 27 décembre 1943.

A ce titre, vous aurez une citation du Général Chef d'Etat-major Général de l'Armée de l'Air en date du 7 septembre 1946 (Citation à l'Ordre de l'Escadre Aérienne).

En voici la teneur :

Affiliée à un groupe de résistance dès le début 1943, a participé à de nombreuses opérations de parachutages d'armes notamment le 14 juin

1943 et effectué de périlleuses missions de liaison, recherchée par la Gestapo, dut s'évader de France par l'Espagne. A participé au débarquement dans la zone sud de la France, risquant sa vie jour après jour, toujours volontaire, animée du plus pur esprit de patriotisme, dévouée et courageuse autant que modeste;

*Signé BOUSCAT*

(Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Etoile de Bronze).

Le 21 juin 1944, vous vous engagez pour la durée de la guerre à ALGER et vous êtes affectée à l'Ecole des Secrétaires de RABAT pour un stage de militarisation le 26 juin 1944.

Vous quittez, donc, ALGER le 24 juin 1944 et vous passez la frontière ALGERO-MAROCAINE. Puis, vous arrivez à RABAT et êtes affectée jusqu'au 31 juillet 1944 à la formation liaison en qualité de volontaire du corps expéditionnaire (mission COCHET) 1<sup>re</sup> Armée. Vous repartez en ALGERIE du 1<sup>er</sup> août au 28 août 1944 au Camp BOUCHER.

Ce qui vous fait faire campagne en ALGERIE EN GUERRE du 21 au 23 juin 1944 et du 1<sup>er</sup> août au 28 août 1944, au MAROC EN GUERRE du 24 juin au 31 juillet 1944.

Vous débarquez à FREJUS le 29 août 1944.

Vous participez le 20 octobre 1944 au débarquement SUD.

Puis, vous arrivez au Bataillon Air n°117 PARIS.

A nouveau, vous faites campagne en FRANCE EN GUERRE du 19 août 1944 au 8 mai 1945.

Vous êtes affectée ensuite à l'E.C. N°6 NORMANDIE NIEMEN le 27 avril 1946.

Vous rejoindrez la Zone de Défense Aérienne à PARIS le 1<sup>er</sup> avril 1947.

Puis, vous regagnerez à nouveau le MAROC à l'Etat-major de l'Air le 16 juin 1947 et vous resterez à RABAT jusqu'au 13 avril 1961.

Vous reviendrez en FRANCE par CASABLANCA et MARSEILLE.

Vous serez affectée à NANCY jusqu'au 16 octobre 1961.

Votre dernière affectation sera ROCHEFORT jusqu'au 15 octobre 1969.

Je ne peux m'empêcher de mentionner vos décorations :

– Vous avez reçu récemment le 21 juin 2013 le **grade de chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur**.

– **La Médaille Militaire** le 31 décembre 1958 (moins de 14 ans après votre engagement).

– **L'Ordre National du Mérite dans le grade de chevalier** en mai 1969.

– **La Médaille des Evadés** le 23 juillet 1947.

– **La Croix de Guerre avec étoile de bronze** le 7 septembre 1946 avec citation que je vous ai lue précédemment.

– **La Médaille Coloniale** le 11 avril 1956.

– **La Médaille Commémorative Afrique du Nord Maroc** le 18 mars 1957.

Maintenant, je vous dis tout simplement « AU REVOIR LIEUTENANT SUZANNE BERNARD ».

« AU REVOIR MA SUZANNE ».

*Ghislaine Richard-Mével*

### GROUPEMENT CHER ET LOIRET

L'assemblée générale Cher/Loiret s'est déroulée à Bourges, au cercle mess Prince de Condé, aimablement prêté par la base de Défense, en présence des personnalités suivantes : Notre président national, l'Amiral Olhagaray, Madame SERRE, représentant monsieur Blanc, maire de Bourges, Monsieur le lieutenant-colonel Majchrzak, représentant le général, commandant les écoles de Bourges et Délégué Militaire Départemental.

A noter un grand nombre d'absents et de non-réponses.

Après les mots de bienvenue, le président fit observer un instant de recueillement à la mémoire des membres disparus depuis la dernière AG en y associant nos camarades d'active qui servent la France au péril de leur vie.

Puis il rappela que le compte-rendu de "l'AG nationale" paraîtrait dans le bulletin de juillet. Il insista, toutefois, sur la difficulté à connaître les membres pouvant avoir besoin d'une aide sociale.

A l'issue de cette ouverture, le secrétaire présenta le rapport moral et le trésorier dressa le bilan financier. Ces deux présentations, fort bien menées, furent approuvées à l'unanimité.

Le président J.-P. Panot confirma sa démission, après 18 ans de service. C'est le Lt-cl (er) Pierre-Marie Chazalmartin qui accepta d'assurer la relève, le secrétaire (le Lt-cl Dugot) et le trésorier (le Col Guillerault) continuant leur mission.

Le président reprenant la parole fit un point assez complet sur les mesures ayant affectées les retraites au cours des derniers mois : Le gel de celles-ci, la prime exceptionnelle de 40 €, la taxe additionnelle, la baisse du pouvoir d'achat, le montant de l'ACS, la ½ part dite des veuves, la suppression de la 1<sup>re</sup> tranche d'imposition sur le revenu, l'attribution du taux de 3,8 % de la CSG...

Il aborda le sujet du handicap et la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement,

ses bonnes choses et celles moins satisfaisantes. A noter que cette loi doit entrer en application en 2016.

La décision de la CEDH qui oblige la France à accorder aux militaires le droit d'association ainsi que l'affaire J. Zay et son entrée au Panthéon furent également évoquée.

Puis, le président, rappela les prochaines activités et leurs dates, mit fin à cette assemblée et tout le monde se retrouva devant un apéritif fort sympathique.

Au cours de celui-ci, surpris et créant un moment d'émotion, le président sortant se vit remettre, par le trésorier, deux magnifiques ouvrages, l'un sur la ville de Bourges, l'autre la cathédrale. Remerciant l'ensemble des participants et souhaitant bonne chance à la nouvelle équipe le vin d'honneur fut servi. Au cours de celui-ci, une discussion entre le président national et les membres fut engagée. Celle-ci se poursuivit autour d'une table agrémentée d'un menu unanimement apprécié.

### GROUPEMENT HAUTE-GARONNE, ARIÈGE, TARN

Le 17 juin 2015, quarante-cinq participants Hauts-garonnais, Ariégeois et Tarnais se sont retrouvés à l'occasion de la sortie annuelle d'été dans l'Aude. Ils ont apprécié :

– la visite audio guidée du château de **VILLEROUGE-TERMENÈS**, parcours scénographique d'une impeccable évocation.



Vinasse gouleyante et bonne chère, de quoi réjouir les cœurs et terminer en chansons à boire et, en final, « la Madelon ».

- **La visite de l'abbaye de LAGRASSE** est divisée en deux parties:

- l'une, dépendant du Conseil départemental, est conduite par une guide compétente et charmante ;
- l'autre, abritant des moines bénédictins, qui assure l'accompagnement.

A la porte méditerranéenne des Hautes-Corbières, lieu historique où s'éteignit le catharisme avec son dernier parfait, Guilhem Béliaste, brûlé vif ici. Des siècles d'histoire, chargés de convoitises et d'occupations tournantes par les religieux et les seigneurs.

- **le déjeuner à la rôtisserie médiévale** aux mets et recettes inspirées des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Nul ne s'est privé de manger avec les doigts le succulent coquelet et certains ont festoyé en costumes d'époque.



Cette majestueuse abbaye a été désignée « la plus belle restauration en 2014 ».

**Une fort belle journée partagée dans la bonne humeur par toutes et tous.**



## IN MEMORIAM

Le 21 février 2015, le lieutenant-colonel Guy KLEPPER, adhérent ANOCR n° 3955, nous a quittés.

Bachelier, il fera une corniche au Prytanée Militaire. Engagé volontaire en octobre 1935 au titre du 12<sup>e</sup> RAC, il sera promu sous-lieutenant en janvier 1940 (promotion Poitiers 39). Il sera affecté successivement au Groupe de Camps Coloniaux et au Groupe Canon d'artillerie de côte et défense contre aérienne au Maroc.

Promu lieutenant en décembre 1941, il est dirigé sur Marrakech et Casablanca dans les rangs de la 9<sup>e</sup> division d'infanterie coloniale pour participer aux débarquements en Corse, Provence, puis aux conquêtes d'Alsace et d'Allemagne. C'est à cette période qu'il sera gravement blessé. En 1946, toujours avec la 9<sup>e</sup> DIC, il rejoint la Cochinchine, le Tonkin, Haïphong où il est promu capitaine en 1947.

De retour en France en 1949, il sera affecté au premier

groupe du 2<sup>e</sup> RAC à Castres puis rapidement muté en AOF à Bobo-Dioulasso. En 1953, il repart pour le Sénégal à Thiès à la 1<sup>re</sup> Brigade avec un court détachement à Rosso en Mauritanie.

Promu chef d'escadron en 1957, il fera un séjour à Colomb-Bechar, où il prendra le commandement du 2<sup>e</sup> groupe du 1<sup>er</sup> RAMA. En 1961, il rejoint directement la Mauritanie et en 1962, il retrouve le Sénégal au 6<sup>e</sup> RAMA à Rufisque. En 1964, retour en métropole à Albi, puis Toulouse où il quittera le service actif, promu au grade de lieutenant-colonel.

Pendant 33 ans le lieutenant-colonel Guy KLEPPER a servi dans l'artillerie coloniale.

Officier de la légion d'honneur, le lieutenant-colonel Guy KLEPPER est titulaire de 3 citations à sa Croix de Guerre des TOE et de la Valeur Militaire dont une à l'ordre de l'armée.

Un parcours exemplaire.



Après sa carrière militaire, il s'investit dans les associations de Brutions, de l'Ancre, de l'ANOCR, de Rhin et Danube et associations sportives pendant plus de 30 ans. A l'ANOCR, il était vice Président du Comité de Toulouse des derniers Présidents locaux, le médecin-colonel Yves MICHAUD et l'IPA Pierre BERGÈS témoignent, avec Mesdames Françoise FATH et Paulette PONSY, de son dévouement et de ses éclairages. Ils se souviennent aussi de l'épouse de Guy Klepper, Yvonne, qui nous a laissé une collection de photos souvenirs attachantes.

## GROUPEMENT HAUTES-PYRENEES

L'assemblée Générale du Groupement s'est tenue le jeudi 23 avril dans les locaux de l'Institut Régional de Tourisme et d'Hôtellerie (I.R.T.H) à Tarbes.

Notre A.G a été marquée :

↳ d'abord et avant tout par la présence et l'intervention de notre Président national le Vice-Amiral Michel HOLHAGARAY,



↳ mais aussi par l'élection d'un secrétaire - nouvel adhérent - ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps!!

L'A.G est ouverte à 9 heures 30 par le Général (2s) CHAGNARD, Président du Groupement.

Quelques instants de recueillement sont observés à la mémoire des cinq sociétaires décédés depuis un an et en hommage à nos soldats morts en «opérations extérieures».

L'A.G permet ensuite de faire le point sur la situation du Groupement , deux départs (changement de résidence; démission) s'ajoutant au cinq décès.

Les effectifs sont en légère diminution (92 adhérents pour 96 il y a un an) soit 60 officiers et 32 veuves. Trois arrivant(e)s ont rejoint nos rangs depuis l'A.G 2014 à savoir :

- le Capitaine MILLET (Gendarmerie Maritime), Madame ROSENBLATT et Madame LACABANNE.

Une campagne d'adhésions a été lancée à l'automne 2014 (31 lettres «personnalisées» envoyées - 1 réponse positive).

Les finances, modestes mais suffisantes (caractérisées par des frais de fonctionnement très modiques) permettent d'affirmer notre solidarité quand cela est nécessaire.

Dans le domaine des activités, outre celles de représentation, il s'est agit :

- de permettre à nos sociétaires de se rencontrer,
- de se préoccuper des situations difficiles et de visiter les isolé(e)s

- d'ancrer le Groupement dans le Comité d'Entente du Monde Combat-tant des Hautes-Pyrénées (CEMC-65).

Le président remercie le Médecin-Colonel DUCLAP (Président d'Honneur), organisateur et pilote du voyage annuel du groupement et ce... depuis des lustres. Le voyage 2014 en direction de la côte Sud Ouest de la Bretagne a été unanimement apprécié.



Le voyage 2015 vers la Corse (début Juin) a fait rapidement le plein de participants enthousiastes.

A l'issue de l'A.G proprement dite, le Groupement a accueilli des autorités locales (Directeur ONAC/VG, Adjoint au commandant du Groupement de Gendarmerie) ainsi que des Présidents et représentants d'autres associations.

C'est dans ce cadre élargi qu'est intervenu notre Président national dont les propos engagés, mobilisateurs et optimistes ont conquis l'auditoire et impressionné nos invités.

Le contact entre notre Président national et les participants (47 convives) a pris un tour plus personnel à l'occasion de l'apéritif et du repas de clôture durant lequel il est passé de table en table au gré des plats.

Apéritif et repas, toujours remarquablement préparés et servis par les stagiaires de l'IRTH, ont ajouté une touche de convivialité et de bonne humeur à notre A.G traditionnelle.

### GROUPEMENT DE VENDÉE



L'assemblée générale de l'ANOCR 85 s'est tenue le mardi 12 mai 2015 au siège de l'UNC Vendée.

Étaient rassemblées 64 personnes : adhérents, invités, et épouses, réunissant ainsi le volume habituel de participants. (exprimés - pouvoirs compris : 68 votants - pour un quorum de 58).

Après avoir déclaré cette AG ouverte, le président du groupement, le Lt/colonel Jean-Michel RUCHAUD procédait à l'accueil des nouveaux adhérents dont les noms suivent :

Le Colonel ALIX (mutation), le Lt/colonel LEGRAIN, le Lt/colonel VOY, M<sup>me</sup> BARREAU épouse de l'ancien président décédé, M<sup>me</sup> HAMEL veuve du capitaine de vaisseau, le Lt/colonel LEBON qui rejoindra la Vendée cet été, et le Capitaine MORIN J.

Quelques auditeurs libres étaient présents. Satisfaits

de l'ambiance qu'ils découvraient, ils n'ont pas hésité à, immédiatement, adhérer :

Le Lt-Colonel LAFOND ancien officier du Génie, M<sup>me</sup> MOUGENOT veuve du général, M. le Sous-préfet COULAS, ex-officier ayant poursuivi sa carrière dans la préfectorale et le Commandant de gendarmerie (er) MONVOISIN, maire, malheureusement retenu à la dernière minute.

Remerciements pour leurs adhésions. Et la bienvenue est souhaitée à tous ces nouveaux adhérents.

Puis l'enchaînement normal de la séance continuait par l'évocation des camarades disparus depuis un an, sans oublier ceux qui, à la suite d'un deuil familial, se sont retrouvés dans la peine.

Nous ont quittés en cette dernière année : Le Général de gendarmerie BESSON, le C V. HAMEL, M<sup>me</sup> PAS-

QUIER, Lt/Colonel MOINET et le Colonel SIMON.

Suite à ce rappel, un moment de recueillement est observé, pour honorer leur mémoire.

Avant de faire le bilan des activités de l'année écoulée le président évoquait le déroulement de l'AG de Paris et les décisions prises, suite aux études en commissions de travail : Nouvelle organisation du siège - Présence et influence de l'ANOCR - Point sur le recrutement - L'action sociale - La situation financière de l'association - Les actions de Reconversion - Les actions mémorielles - La vie des groupements - Le Bulletin et le site internet « **anocr.com** ».

Puis vint le bilan du groupement, durant l'année écoulée. Ont été rappelées deux conférences particulièrement appréciées et suivies par de nombreux camarades : l'histoire des « Avions perdus en Vendée » durant la seconde guerre mondiale, racontée par un orateur témoin et passionné de ces héros des Armées alliées, ainsi que des actes de bravoures des simples vendéens dissimulant les aviateurs survivants. Plus tard, c'était le récit d'un camarade : Colonel médecin, en poste pendant 4 ans au Yémen, jusque dans les années 2010, et qui nous a développé la vie dans cette partie du moyen orient jusqu'aux luttes actuelles de ce pays.

Les actions auprès des camarades en difficulté, des

veuves ont été indiquées. Le bilan financier particulièrement stable et équilibré reste sans inquiétude. Les effectifs du groupement présentent une situation stable grâce aux derniers recrutements, en compensation des pertes évoquées plus haut.

Comme traditionnellement le verre de l'amitié a achevé cette conviviale séance, en présence du DMD : le Colonel CHAUFFERT-YVART, lequel quittera cet été le département pour un poste à Paris, à l'Agence de Reconversion de la Défense (ARD). Le président l'a remercié pour les liens sympathiques entretenus avec lui, à la Délégation militaire comme avec la formation qu'il commandait : le Centre Militaire de Formation Professionnelle de Fontenay le Comte.

Lui succède : le Lt-colonel GIZARD, Artilleur, spécialiste des drones militaires. Nous souhaitons à ce dernier de bien s'adapter en Vendée dans ses nouvelles fonctions et, de poursuivre

les liens solides établis avec les retraités.

Parmi les invités, étaient également présents, le Président départemental des Sous-officiers en retraite, le directeur de l'ONAC de Vendée. Le Préfet et le récent Président du Conseil départemental s'étaient excusés.

Pour parachever la journée, un excellent repas suivait, auquel participaient des invités du Groupement de gendarmerie, du Conseil départemental, permettant ainsi les échanges conviviaux et solidaires qui nous ont tant inspirés durant notre vie militaire.

Fin juin, le président et le vice-président du groupement, se rendaient auprès du colonel LORIOU, fidèle adhérent du groupement. Fatigué par l'âge et de santé fragile mais surtout durement touché moralement, par le décès de son épouse et d'une fille, ces deux dernières années.

Notre visite lui a fait grand plaisir et, il nous a fait par-

tager son repas avec convivialité. Officier supérieur des Troupes de Marine en retraite, Le président d'honneur et fondateur du comité départemental des TDM lui remettait, ce jour là, la médaille du Mérite colonial (échelon exceptionnel). Félicitations mon colonel !





## LA VENDÉE DES AVIONS PERDUS

Le 6 novembre 2014, le groupement vendéen de l'ANOCR conviait ses adhérents à assister à une conférence sur des événements historiques survenus durant la seconde guerre mondiale : les chutes d'avions alliés abattus par l'occupant allemand et le sauvetage des rescapés par les habitants du département.

En fin de séance, un verre de l'amitié permettait de sympathiques échanges entre adhérents et la présentation des nouveaux membres qui venaient de rejoindre le groupement après les vacances annuelles.

Le délégué militaire départemental s'était fait représenté par son adjoint : le

**Lieutenant-colonel BRETON** arrivé en Vendée à l'automne dernier. Nous lui avons souhaité la bienvenue et espérons le retrouver souvent lors de nos réunions prochaines. Etaient également parmi nous le **Lt-colonel ALEXANDRE** du groupement de Gendarmerie. Nous avons toujours plaisir à retrouver nos camarades d'active lors de nos manifestations.

Pendant une heure un quart, notre conférencier, le médecin rhumatologue (capitaine de réserve) **Louis GOUREAU** nous a captivé en nous racontant plusieurs histoires d'avions alliés (B17, Mosquitos, etc;), lesquels en détresse au dessus du département, soit en panne ou soit touchés par la DCA ennemie se sont finalement crashés. Certains membres des équipages obligés d'abandonner les appareils et se sont éjectés dans des situations excrément périlleuses. Comme le cas de ce copilote qui a réussi à sortir de la carlingue du B17, à environ 50 m d'altitude avant que l'appareil touche le sol

et explose. Cet aviateur, a été retrouvé sans que son parachute se soit ouvert, et avec de multiples fractures mais vivant. Il s'en est sorti contrairement à une partie de l'équipage tuée dans l'explosion quelques secondes plus tard. En 1995, ce copilote a pu revenir sur les lieux du drame commémorer ce terrible événement.

Mais l'histoire ne s'arrêtait pas là, des habitants locaux ont recueilli nombre des ces valeureux soldats et caché ces aviateurs avec des risques inouïs, en cas de découverte par les troupes d'occupation. Certains récits ont mis en évidence le courage et l'abnégation de ces résistants ruraux subitement engagés dans ces actions de sauvetage. Lesquelles, malheureusement se sont bien mal terminées pour eux, car reconnus et arrêtés avec leurs protégés, ils furent déportés vers les camps de prisonniers en Allemagne et certains fusillés.

Par ce récit particulier de l'histoire de notre département durant la seconde guerre mondiale, nous avons





Le conférencier (à gauche) s'entretient avec un ancien vice-président du groupement : le colonel FIEVRE (à droite).

découvert que plusieurs avions ont été abattus ou se sont écrasés accidentellement, et qu'à chaque fois des jeunes vendéens témoins de l'événement n'ont pas hésité, par des actes gratuits et de grande bravoure à secourir les équipages alliés, tout en défiant les soldats allemands présents dans le département et à la recherche des rescapés. Sans oublier d'évoquer le mérite de nombreuses

femmes, pour leur courage à cacher et à secourir ces soldats alliés. Une épouse dont le mari était prisonnier en Allemagne avait pris en charge cinq américains. Pour ces faits, elle a attendu 31 ans, avant de recevoir un modeste diplôme, qu'elle montre encore, avec beaucoup de fierté !

Le 6 septembre dernier, des citoyens américains, les enfants d'un des pilotes sont

venus à Aizenay commémorer l'anniversaire du crash d'une forteresse volante survenu en mars 1944. Ils ont été reçus et honorés par la ville en présence de notre conférencier.

Séance suivie avec beaucoup d'attention de la part des auditeurs, avec toutefois des périodes de rires suscitées par la présentation anecdotique des événements. La qualité du conférencier et la drôlerie de ses propos ont été particulièrement appréciés.

Le verre de l'amitié qui a suivi a permis des échanges conviviaux entre nous. Plus d'une quarantaine de camarades et des épouses participaient à cette sympathique réunion.

### GROUPEMENT DE LA VIENNE

#### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 DU GROUPEMENT DE LA VIENNE

Le groupement de la Vienne a tenu son assemblée générale ordinaire vendredi 6 mars 2015, dans les salons de "l'Atelier", un établissement situé au sud de Poitiers. Une petite cinquantaine d'adhérents et 12 conjoints ont pris part aux travaux. 34 pouvoirs ont été transmis au président ou aux officiers présents. Le déjeuner amical a toutefois réuni 49 convives. Le Général Fouquet a invité l'assistance à penser à nos anciens tombés pour la France et à nos jeunes camarades engagés en opérations extérieures ou intérieures. *"Les militaires portent haut nos couleurs et paient parfois cher leur engagement. Je pense notamment à nos camarades de la 9<sup>e</sup> BIma (notamment du R.I.C.M.), du 2<sup>e</sup> RMA et aux cadres en mission individuelle..."* Puis il a salué la mémoire des membres et conjoints disparus depuis la précédente assemblée et a également eu une pensée pour nos absents atteints par la maladie ou le grand âge.

Le commandant Baquier, secrétaire, a présenté le rapport des activités organisées en 2014, soit cinq sorties et un déjeuner de cohésion. En termes d'effectifs, le groupement ne compte plus que 95 officiers et 37 veuves, à la suite de multiples décès. Quant au bilan financier

présenté par le lieutenant-colonel Verdier, il est légèrement excédentaire et a été approuvé.

### Exposé du colonel Lemaitre

A l'occasion de l'anniversaire de la première guerre mondiale, le colonel Lemaitre a présenté une étude qu'il a conduite d'initiative sur les 227 monuments aux morts de la Vienne, auxquels s'ajoutent 104 monuments paroissiaux. Ils sont destinés à perpétuer le souvenir d'un événement particulier, ou celui des morts tombés au combat, à l'occasion des conflits survenus depuis 1870. Le défilé du 14 juillet 1919 n'a pu faire oublier les 1 766 000 morts de la Grande guerre, dont la présente année marque le centenaire. Ces monuments sont en général installés en des lieux publics au centre

des communes, près des églises ou de l'hôtel de ville. Parfois un second monument existe au sein des cimetières. Ces monuments témoignent des mentalités au moment de leur construction et se composent de pierre, de béton ou de granit pour les plus récents, sur lesquels sont apposées des plaques. Selon les cas, ils sont surmontés d'une croix de guerre ou d'un coq orienté vers le nord-est (face aux hordes...). Il est le symbole de courage, de fierté et représente la République française. Plus rarement, un aigle écrasé représente la défaite allemande...

### Réception des autorités militaires

A l'issue de la réunion, le Général Fouquet a accueilli le Général Vincent Guionie commandant la 9<sup>e</sup> Brigade d'infanterie de Marine

(9<sup>e</sup> BIMA), les autorités militaires de la garnison et les présidents d'associations militaires. Il a salué les camarades engagés sur les divers théâtres et notamment les personnels de la 9<sup>e</sup> BIMA et du Régiment d'infanterie et de chars de Marine. Il a rappelé que l'ANOCR est la seconde association en ancienneté, après la Saint-Cyrienne. Elle compte 9 500 adhérents, répartis en 54 groupements.

Le président a évoqué la nette altération du pouvoir d'achat des retraités en 2014 et a indiqué que l'association est attentive au projet d'éventuelle suppression de la caisse nationale militaire de sécurité sociale à l'horizon 2020.

Il a présenté le groupement, avant d'énoncer les activités de l'association au sein du CSFM, de la CPRM et de la CFR, ainsi que ses actions en matière de solidarité, de défense des retraités et de promotion de l'esprit de défense aux niveaux national et local.

Le Général Guionie, qui quittera cet été le commandement de la 9<sup>e</sup> BIMA, a évoqué la prise de conscience qui a suivi les attentats de janvier et le risque réel de nouvelles actions terroristes sur le territoire métropolitain ou outre-mer, qui nous imposent d'arrêter de baisser la garde.

Il s'est dit plus inquiet encore, pour les 15 prochaines années, de la banalisation rampante de l'état de



Le Général Vincent Guionie a évoqué les risques d'actions terroristes et la banalisation rampante de l'état de militaire.



Le monument aux Morts de MIGNÉ-AUXANCES : un coq terrassant l'aigle allemand.

militaire, alors que le militaire n'est pas un citoyen comme les autres, rappelant le thème de l'ouvrage du Général Bentegeat : hors la Grande-Bretagne et la France, l'Europe ne sait plus ce qu'est un militaire.

Ces échanges très intéressants ont été prolongés par un vin d'honneur, qui a précédé le traditionnel déjeuner amical.

### GROUPEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

L'assemblée générale du groupement de Maine-et-Loire s'est déroulée le dimanche 26 avril 2015 à Angers. Cette année, le groupement a eu le plaisir d'accueillir le sénateur-maire d'Angers, Christophe BECHU, ainsi que plusieurs représentants des organismes publics et associations

liées à la Défense invités pour la circonstance.

Après la minute de recueillement en mémoire de nos membres disparus et de nos camarades d'active, morts en opération, le général SIMON présente le rapport moral de l'année écoulée. Il souligne d'abord le travail concret et opiniâtre réalisé par le niveau national : l'ANOCR est une association dynamique, pleinement engagée dans la défense des intérêts des retraités militaires, dont la politique d'influence et de coopération inter associations commence à porter ses fruits, que cela concerne la gouvernance des retraités militaires ou le soutien à notre armée.

Le bilan des actions conduites au sein du groupement 49 est globalement encourageant, même s'il reste perfectible sur plusieurs points. Les premières rencontres inter associations ont débuté au deuxième semestre de l'année dernière, sous la houlette du colonel (ER) François LAPLACE et à ce jour, le comité d'entente se réunit régulièrement pour échanger sur les sujets d'actualité. Plusieurs actions ont eu lieu avec les partenaires Cap 2C et Implic'Action (participations aux forums emploi organisés par l'antenne de Défense Mobilité à Angers et Saumur) et ont permis de faire connaître, au plan local, la mission d'aide à la reconversion MARA et sa plateforme dédiée. Reste à déplorer la faiblesse des liens

avec les acteurs institutionnels (ONAC, préfecture...) et les élus en général (surtout nationaux), même si les périodes électorales sont traditionnellement utiles pour (re)nouer des contacts...

Enfin, le général SIMON se félicite des bonnes relations avec les organismes militaires en général, avec un satisfecit particulier aux EMS de Saumur et à leur chef, le général de BARMON, pour le développement et la constance des relations nouées avec les associations.

Pour conclure cette partie interne, après la présentation du bilan financier équilibré par le CDT Yannick CHESNAIS, une élection à l'unanimité fait renouveler les mandats des membres sortants du comité de groupement.

L'assemblée plénière, dédiée cette année à l'entraide aux seniors, débute avec une présentation initiale du général SIMON, suivie d'une intervention claire et exhaustive sur les capacités des communes dans ce domaine, réalisée avec brio et conviction par notre adhérent, le LCL Christian HURTH, également adjoint dans sa commune. C'est ensuite au colonel HUBARD de rappeler le rôle et les modalités d'utilisation des services de la commission sociale de l'ANOCR.

L'AG est conclue par le sénateur-maire Christophe BECHU qui met l'accent sur la double qualité de notre



association, d'anciens officiers, en lien constant avec la Défense, symbolique dans cette période d'insécurité et de tensions intérieures, et à aux objectifs sociaux affichés et pratiqués, au service des autres, des plus jeunes (appui à la reconversion) et des plus anciens (solidarité et dépendance). Il termine en se félicitant de la densité du tissu associatif angevin, outil nécessaire à la communauté pour optimiser le « vivre ensemble ».

La matinée se termine par un vin d'honneur en présence de nos invités, suivi d'un déjeuner copieux et fort sympathique. La prochaine assemblée générale devrait se dérouler dans la région saumuroise en avril-mai 2015.

*Le général (2S) Didier SIMON,  
président départemental*

### SORTIE EN VENDEE

En cette fraîche matinée du 9 juin, nous étions 36 courageux de l'ANOCR 49, de l'Amicale du génie et de l'ONM prêts à partir pour de nouvelles aventures. Deux petites heures de trajet plus tard, apparaissait devant nous le logis de LA CHABOTTERIE situé sur la commune de SAINT-

SULPICE-LE-VERDON dans le nord de la VENDEE.

Cette belle bâtisse dont la construction remonte à la fin du XV<sup>e</sup> siècle nous réservait quelques surprises. La première fut d'apprendre l'utilisation d'un dispositif des plus modernes, appelé audioguide, qui en laissa, dans un premier temps, beaucoup perplexes. La deuxième fut de découvrir, invisible de l'extérieur, un espace interactif du dernier cri, d'ailleurs récemment inauguré, qui surprend dans ce lieu chargé d'histoire.

C'est ainsi, qu'après avoir acquis la maîtrise de son boîtier individuel, chacun de nous put tout apprendre des guerres de VENDEE et, en particulier, d'un de ses principaux acteurs: François-Athanase CHARRETTE de la CONTRIE. Plus connu comme le Général CHARRETTE, c'est, en effet, dans le logis de la CHABOTTERIE qu'il fut arrêté en 1796. Son exé-

cution à NANTES, quelques temps plus tard, mettant un point final à la tragédie vendéenne.

Contraste saisissant après l'espace interactif ultra-moderne, la visite du logis, magnifiquement meublé, nous ramenait au XV<sup>e</sup> siècle. Plusieurs heures auraient été nécessaires pour tout voir et tout écouter, mais il nous fallait reprendre la route pour un autre temps fort de la journée : le repas de midi. Heureusement quelques petits kilomètres seulement nous séparaient de la halte réparatrice. Après avoir dégusté les produits locaux dans un cadre magnifique, un nouveau saut de puce devait nous conduire à l'HISTORIAL de la VENDEE.

Parfaitement inséré dans la vallée de la BOULOGNE, cette installation très moderne retrace l'histoire du département du Néolithique à nos jours à l'aide d'une muséographie à la pointe du progrès. Devant l'impossibilité, liée au manque de temps, d'une visite exhaustive, le thème retenu était, là encore, les guerres de VENDEE. Celles-ci nous furent expliquées avec brio



par une jeune et charmante guide qui ne manqua de nous rappeler avec insistance qu'il ne fallait pas confondre "guerres de Vendée" et "Chouannerie", ce que seuls quelques béotiens, dans la bande, ignoraient.

Pendant que la majorité se dispersait dans les différentes salles du musée, les plus courageux n'hésitèrent pas à suivre le chemin de la mémoire qui, après une dure ascension, les conduisit à la chapelle érigée en l'honneur des 564 villageois massacrés aux LUCS SUR BOULOGNE par les colonnes infernales en 1794.

Finalement il fallut reprendre, gais et contents comme le dit la chanson, le chemin de la capitale de l'Anjou, en espérant que notre camarade Yannick CHESNAIS, nous organise souvent de si agréables journées.

### IN MEMORIAM

*Georges PHILIPPOT nous a quittés.*

*C'était un ami de fraîche date connu au soir de nos vies dans l'enceinte amicale du Conseil d'Administration de l'ANOCR.*

*Il y tenait une place particulière faite de discrétion, de sérieux et de fidélité.*

*Il ne cédait pas aux modes mais se pliait avec bonheur aux exigences de ses responsabilités.*

*Ce n'est pas cette triste occasion qui seule nous pousse à dire à sa famille et à ses amis notre peine et notre attachement.*

*Nous souhaitons leur dire qu'il va nous manquer.*

*C'était un ami.*

**Michel OLHAGARAY**



L'un de nos adhérents les plus fidèles le général (2s) Georges Philippot, est décédé le 28 juillet 2015.

Né le 17 août 1939, à Portes les Valences, il est admis le 20 septembre 1960, au concours de l'ESMIA à St Cyr Coëtquidan, promotion Vercors. Après deux ans de formation dans la lande bretonne, il choisit, l'arme blindée cavalerie et rejoint Saumur en septembre 1962. Jeune lieutenant il sert d'abord à Orange, au 1<sup>er</sup> cuir, puis au sein des forces françaises en Allemagne, au 1<sup>er</sup> régiment de Spahi, puis à Issoire.

En 1970, il choisit de servir au sein de la gendarmerie nationale. Après un séjour en état-major, lieutenant-colonel en 1983, il commande le groupement de gendarmerie de l'Eure, ou il est nommé colonel en 1987. En 1988 il est affecté au centre d'enseignement supérieur de la gendarmerie comme directeur du stage BEMS gendarmerie durant deux années. En 1990 il prend le commandement de la légion de gendarmerie du Centre à Orléans. Il est nommé général de brigade le 1<sup>er</sup> août 1993. En 1994 il commande la circonscription de gendarmerie du Nord-Pas-de-Calais à Lille. Après trente-six ans d'une carrière bien remplie, il est admis dans la 2<sup>e</sup> section du cadre des officiers généraux le 1<sup>er</sup> août 1996.

Dès lors une seconde carrière commence pour lui avec un fort engagement personnel au profit des autres, notamment de la communauté des personnels retraités. C'est ainsi qu'il adhère à l'association nationale des officiers de carrière en retraite (ANOCR). En 2005 il prend la présidence du groupement du Puy-de-Dôme. Il devient membre du Conseil

d'administration, puis à partir de 2009 il assure les fonctions de trésorier national, mettant en pratique ses grandes qualités de rigueur, de synthèse et de loyauté, engageant l'association dans une évolution indispensable vers l'ère du numérique.

Homme de cœur, de conviction et d'action, il exerce ses responsabilités à la présidence du groupement du Puy de Dôme, avec un remarquable dévouement jusqu'à sa dernière hospitalisation. Il était Chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre national du mérite.

Ses obsèques ont été célébrées le 3 août 2015 dans la Basilique Notre Dame du Port à Clermont Ferrand.

## NÉCROLOGIE

**03. Allier.** Lieutenant-colonel Robert **Atias**, le 2 juillet 2015.

**13. (04.05.20.84) Groupement interdépartemental de Marseille.** Capitaine Jacques **Mirlier**, le 25 juillet 2015. Colonel Denis **Bompard**, en février 2015. M<sup>me</sup> Lucienne **Borel**, veuve du colonel, le 9 avril 2015. Colonel Jean **Lalanne**, le 21 avril 2015. Commandant Jean **Boutin**, le 2 juin 2015. Commissaire lieutenant-colonel Alphonse **Vandenbrucke**, le 26 juin 2015. M<sup>me</sup> Georgette Simon, veuve du commandant, le 22 juin 2015.

**16. Charente.** Capitaine Michèle **Chauveau**, le 29 mars 2015. M<sup>me</sup> Françoise **Delahaye**, épouse du colonel, en avril 2015. M<sup>me</sup> Arlette **Robert**, veuve du commandant, en juin 2015. M<sup>me</sup> Françoise **Gallot-Lavalee**, veuve du colonel, le 18 juin 2015. Colonel Robert **Porter**, en juin 2015. Lieutenant Suzanne **Bernard**, veuve de guerre, le 26 juillet 2015.

M<sup>me</sup> Yvette **Gard**, veuve du commandant, le 9 août 2015.

**22. Cotes d'Armor.** Lieutenant-colonel Michel **Campagnolle**, le 22 juillet 2015.

**25. Franche-Comté.** M<sup>me</sup> Jeanne **Monnier**, veuve du capitaine, le 12 juillet 2015. M<sup>me</sup> Françoise **Fourrier**, veuve du colonel, en 2013. M<sup>me</sup> Jeanne **Schilling**, veuve du colonel, le 19 août 2015. M<sup>me</sup> Andrée **Bondier**, veuve du colonel, en 2014.

**29. Finistère.** Capitaine Théophile **Gourriou**, le 22 mars 2014. Commandant François **Derrien**, le 14 février 2015. Médecin en chef Pierre **Quillec**, le 6 mars 2015. Lieutenant-colonel Martial **Le Goff**, le 18 mars 2015. Colonel Claude **Le Mat**, le 23 mars 2015. Colonel Henri-René **Chapalain**, le 16 avril 2015. Commandant Henri-Lucien **Collin**, le 6 mai 2015. Général de brigade Michel **Bravard**, le 8 mai 2015.

**44. Loire Atlantique.** M<sup>me</sup> Huguette **Saro**, veuve

du commandant, le 27 mai 2015. Capitaine Louis **Gratton**, le 23 mai 2015. Commandant Henri **Bouillard**, le 6 juin 2015.

**49. Maine et Loire.** M<sup>me</sup> Bernadette **Gatine**, veuve du capitaine, le 1 mai 2015. Le commandant Roger **Depreux**, le 10 février 2014. Colonel Michel **Cochet**, le 27 juin 2015. M<sup>me</sup> Odile **Boulo**, veuve du lieutenant-colonel, le 8 août 2015.

**57. Moselle.** M<sup>me</sup> **Paris**, épouse du colonel, le 12 février 2015.

**59. Nord Pas de Calais-Somme.** Commandant Pierre **Duploux**, le 10 mars 2015. Capitaine Jacques **Schrouf**, le 2 avril 2015. Colonel André **Philippe**, le 19 mai 2015.

**65 Hautes Pyrénées.** M<sup>me</sup> Gracieuse **Saint-Martin**, le 13 juin 2015. Lieutenant-colonel Paul **Moulie**, le 31 mai 2015. M<sup>me</sup> Jane **Soum**, veuve du capitaine, en juin 2015. Chef d'escadron Louis Saugeon, en avril

2015. Commandant Camille **Duthu**, le 8 juillet 2015.

**66. Pyrénées Orientales.** Chef de bataillon Jacques **Ogier**, le 7 juillet 2015.

**69. Lyonnais.** Capitaine Roger **Larrière**, en 2014. M<sup>me</sup> Jeanne **Pugin**, le 7 avril 2015. Lieutenant-colonel Jean **Proton**, le 7 avril 2015. Lieutenant-colonel Jean-Louis **Torres**, en mai 2015.

**74. Haute-Savoie.** M<sup>me</sup> **Vouillemin**, épouse du général, le 20 avril 2015.

**75. Paris.** Général Jean **Patricot**, le 13 février 2015.

**77. Seine-et-Marne.** Général Marie-Joseph **Planchette**, le 22 juillet 2015. Ingénieur en chef de l'armement André **Moyon**, le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**79. Deux-Sèvres.** Lieutenant-colonel Emile **Marchabd**, le 21 juin 2015.

**83. Var.** M<sup>me</sup> Rose **Zaccarie**, veuve du lieutenant-colonel, le 6 février 2015. M<sup>me</sup> Gisèle **Gendrot**, épouse du chef d'escadrons, le 25 février 2015. Ingénieur général Michel **Baur**, le 5 mars 2015. L'ingénieur en

chef Jean **Cabon**, le 10 mars 2015. L'ingénieur en chef Jacques **Perez**, le 2 avril 2015. Capitaine de vaisseau Pierre **Dubuisson**, le 8 avril 2015. M<sup>me</sup> Suzanne **Faucon**, épouse du médecin-chef, le 13 avril 2015. M<sup>me</sup> France **Curtet**, veuve de l'ingénieur général, le 27 avril 2015. Lieutenant-colonel Jean **Campion**, le 12 mai 2015.

**86. Vienne.** Commandant Guy **Haza**, le 23 juillet 2015.



# TEILHARD 14-18 : UN BRANCARDIER AU FRONT

Par Etienne PRACHE, responsable de la communication de l'Association des Amis de Pierre Teilhard de Chardin

Le Père Jésuite Pierre Teilhard de Chardin a 33 ans quand la guerre est déclarée et qu'il reçoit son ordre de mobilisation.

## BRANCARDIER

En tant que prêtre, il ne peut porter les armes ; il est nommé brancardier au 4<sup>e</sup> Régiment Mixte de Zouaves et Tirailleurs, avec lequel il connaît la boue des Flandres, Verdun, le Chemin des Dames, les batailles de l'Oise, et enfin la contre-offensive victorieuse du Général Mangin. Il est démobilisé en Allemagne en Mars 1919.

Son audace et sa bravoure pour ramener blessés et morts dans les lignes, lui valent la Croix de Guerre, la Médaille Militaire et la Légion d'Honneur, comme modèle de bravoure, d'abnégation et de sang-froid ».

Il s'oppose à toutes les promotions au grade d'Aumônier-Capitaine : *« Je suis plus utile dans le rang ; j'y fais plus de bien, faites-moi la faveur de me laisser au milieu des hommes ».*

## VISIONNAIRE

Entre 2 attaques, il griffonne ses pensées, profondément originales, précises et puissantes :

### La guerre ensorcelle

*« Ces heures plus qu'humaines imprègnent la vie d'un parfum tenace, définitif, d'exaltation et d'initiation, comme si on les avait passées dans l'absolu. Tous les enchantements de l'Orient, toute la chaleur spirituelle de Paris ne valent pas, dans le passé, la boue de Douaumont ».*

### Elle laisse derrière elle une certaine nostalgie

*« Il me semble aujourd'hui que je reviens de loin, de très loin. Et j'ai l'impression d'avoir perdu une âme, une âme plus grande que la mienne, qui habite les lignes et que j'ai laissée là-bas. Par la guerre, une déchirure s'est faite dans la croûte des banalités et des conventions... Une région s'est formée où il est possible aux hommes de respirer un air chargé de ciel. Les survivants garderont dans leur cœur une place toujours vide, si grande que rien de visible ne saura la remplir. Qu'ils se disent alors, pour vaincre leur nostalgie, qu'il leur est encore possible, malgré les apparences, de sentir passer en eux quelque chose de la vie du Front. »*

### La guerre accouche d'un homme et d'un monde nouveaux

*« Le fantassin sortant des tranchées pour l'attaque, est un homme à part... Il a l'évidence concrète qu'il ne vit plus pour soi, qu'il est délivré de soi, qu'autre chose vit en lui et le domine... Il n'est plus que secondairement lui-même, il est premièrement parcelle de l'outil qui fore, élément de la proue qui fend la vague. Il l'est et il le sent.*

*Le Front est la frontière du monde connu, la « terre promise » aux audacieux... Pas seulement la ligne de feu, mais aussi le front de la vague qui porte l'humanité vers ses destinées nouvelles. »*

Les citations, en italique, sont extraites de « Genèse d'une pensée » (Grasset) et des « Ecrits du temps de la guerre » (Le Seuil).



# *Villa* FURTADO

Idéalement située à Nice sur la **Promenade des Anglais**, la Villa Furtado vous accueille dans un lieu d'exception où se mêlent charme et raffinement.

à partir de  
**40€32\***  
/ nuit



Réservée aux officiers et  
personnels de catégorie A

**Villa des Officiers Furtado Heine**  
**121 rue de France 06000 Nice**

**Infos et résa : Tél. 04 93 37 51 00 - Fax 04 93 37 51 01**  
**du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h du vendredi au dimanche de 8h à 12h**

**[www.villa-officiers-nice.fr](http://www.villa-officiers-nice.fr)**

La «Villa des Officiers» est réservée aux officiers actifs ou retraités, élèves officiers et personnels de catégorie A du ministère de la Défense.

*\* Prix promotionnel, valable du 12/10 au 29/11/15, par nuit en chambre double selon saison, hors petit déjeuner, pour un séjour de 7 nuits consécutives.  
Autres offres de prix sur [www.villa-officiers-nice.fr](http://www.villa-officiers-nice.fr)*